AVEC VOUS DEPUIS 30 ANS

CONSTRUIRE

LE MAGAZINE DE LA CONSTRUCTION

VOL. 31 Nº 3
ÉTÉ 2016

ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

FABRICANTS D'OUTILS ET DE MATÉRIAUX
Beaucoup de nouveautés

NOUVELLE RUBRIQUE
L'ACQ dans les médias

HABITATION
Cuisines d'ici et d'Europe

DOSSIER PROTECTION CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

CONGRÈS 2016

Entreprendre l'avenir !

ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

Hilton Lac-Leamy à Gatineau

Les 30 septembre et 1er octobre

acq.org/congres

Le parement préfini LP[MD] CanExel[MD].

Donnez vie à votre maison.

Ça se voit à sa texture de grain de cèdre authentique. Ça se voit à ses couleurs riches jusque dans les rainures profondes. Ça se voit à sa magnifique façon de résister aux climats rigoureux. **C'est CanExel, ça se voit.**

Découvrez votre couleur parfaite de parement à **canexel.ca.**

LP MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION CANEXEL PAREMENT PRÉFINI

©2016 Louisiana-Pacific Corporation. Tous droits réservés. LP et CanExel sont des marques de commerce de Louisiana-Pacific Corporation.

INSTITUTIONNEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Éditorial	4
L'ACQ dans les médias	6
Nouvelles de l'industrie	7
Actualités	18, 34, 43
Développement durable	20
Affaires juridiques	29
Technologies de l'information et des communications	32
Économie	33
Relations du travail et perfectionnement	34, 36
Formation	38
Rencontre avec François-Mario Lessard	40
Entrepreneurs ACQ	42
Nouveaux produits	43, 44, 58
Point de presse	44
Bâtir	45
Événements	46
Annonceurs	46
Capsule juridique	56
Techniques de la construction et du bâtiment	57

Photo couvert : Honeywell

HABITATION

COMMISSION CHARBONNEAU :

Le gouvernement doit avoir une feuille de route

Notre industrie devra-t-elle s'armer d'encore plus de patience pour la rentrée parlementaire d'automne ?

Il s'est passé plusieurs mois depuis le dépôt du rapport de la commission Charbonneau. Toutefois, les propositions de changements législatifs pour implanter les 60 recommandations se font attendre et cela n'est pas sans conséquence pour notre industrie.

L'ACQ souhaite bien évidemment l'implantation de plusieurs des recommandations de la Commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC), car il faut le rappeler, plusieurs des solutions retenues par la Commission proviennent de notre industrie, dont certaines de l'ACQ.

À titre d'exemple, la recommandation numéro 15 sur l'élimination des retards de paiement était proposée dans le mémoire de l'ACQ qui a été déposé, doit-on le rappeler, il y a près de 2 ans en novembre 2014. Le gouvernement du Québec annonçait en avril que cette question serait réglée au printemps 2017. Entre le moment où nous avons fait cette recommandation dans notre mémoire à la CEIC et l'adoption d'une loi, plus de 30 mois se seront écoulés. Pendant ce temps, les factures en attentes de paiements devront malheureusement attendre.

> Ultimement, le gouvernement doit se doter d'une réelle feuille de route claire et la partager avec toutes les parties prenantes qui voudront prendre part au débat public.

Cela ne doit pas pour autant dire que l'implantation des recommandations de la CEIC nécessite de faire les choses dans la précipitation et nous reconnaissons que ce n'est pas une tâche qui doit être bâclée. Ultimement, le gouvernement doit se doter d'une réelle feuille de route claire et la partager avec toutes les parties prenantes qui voudront prendre part au débat public. L'ACQ est disposée à contribuer constructivement aux changements nécessaires et souhaite participer au débat public sur ces questions.

C'est pourquoi nous serons à l'Assemblée nationale le 20 septembre prochain pour faire nos commentaires sur le projet de loi 108 concernant la création de l'Autorité des marchés publics, une initiative que nous avions recommandée à la commission Charbonneau il y a 2 ans déjà.

Un fait demeure, nous ne souhaitons pas revivre ce qui s'est passé avec le projet de loi 83 ce printemps, où le gouvernement a modifié la loi R-20 à toute vapeur et sans consulter l'industrie.

Nous comptons sur la ministre du Travail afin qu'elle joue un rôle actif dans cette feuille de route à venir. Nous aurons d'ailleurs le privilège d'entendre Mme Dominique Vien, le 30 septembre prochain, puisqu'elle prononcera une conférence à l'occasion d'un déjeuner durant notre Congrès au Hilton Lac-Leamy à Gatineau.

Le Congrès de l'ACQ se tiendra les vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre. Sous le thème *Entreprendre l'avenir*, les ateliers et les conférences en seront fortement inspirés : *Relève d'entreprise, Nouvelles technologies au service de la construction, Construction durable*.

Nous entendrons aussi en conférence plusieurs personnes dont Mme Laure Waridel, cofondatrice d'Équiterre et M. Mark Hutchinson, vice-président, Programmes des bâtiments verts au Conseil du bâtiment durable du Canada. Enfin, le Banquet Reconnaissance sera animé par Éric Salvail. Cette soirée prestigieuse, où 24 trophées *Construire* seront remis, est l'occasion de célébrer avec nous l'excellence de notre industrie. Il reste encore un peu de temps pour s'inscrire aux conférences et aux ateliers conçus sur mesure pour les entrepreneurs et j'ai très hâte de vous y rencontrer.

Manon Bertrand, MBA, CSO
Présidente de l'Association de la construction du Québec

EN QUOI NOS SOLUTIONS DE CAUTIONNEMENT SONT-ELLES UNIQUES?

NOS EXPERTS LE SAVENT.

Démarquez-vous de la concurrence grâce à La Garantie.

Cautionnements de contrats

Cautionnements commerciaux

Cautionnements pour promoteurs de projets

Bien qu'après 144 ans d'histoire, La Garantie est solidement ancrée dans la tradition canadienne, nous mettons sans cesse l'accent sur l'innovation. Notre équipe dévouée d'experts en souscription collabore avec nos courtiers et clients partenaires afin d'offrir des solutions de cautionnement flexibles et adaptées aux besoins des entreprises dans un marché en constante évolution.

Découvrez ce qui nous distingue.
lagarantie.com

Votre meilleure assurance, c'est un courtier d'assurances

Excellence, Expertise, Expérience …
Chaque fois!

LA GARANTIE MD

L'ACQ EST ACTIVE DANS DIFFÉRENTS DOSSIERS D'AFFAIRES PUBLIQUES

Voici une sélection des sujets qui ont retenu l'attention des médias.

FRONT COMMUN PATRONAL contre le projet de loi 83

Le 10 juin, *Radio-Canada*, *le Soleil*, le *Metro*, *La Presse +* et la *Presse Canadienne* ont couvert la réaction de l'ACQ et de plusieurs intervenants de l'industrie de la construction aux amendements apportés au projet de loi 83 par le gouvernement du Québec. Le projet de loi prévoit le transfert de centaines de millions de dollars de travaux de construction aux villes. Selon un rapport de la Commission de la construction du Québec, c'est un potentiel de 7500 travailleurs et 269 millions de dollars en salaire qui pourraient ainsi être touchés si ce transfert de travaux de construction aux municipalités se réalisait.

La presque totalité des associations patronales de l'industrie de la construction ont fait front commun, parce qu'elles craignent des « conséquences énormes ».

« Ça inquiète vraiment nos entrepreneurs dans toutes les régions du Québec. On sent que ça devrait toucher les petits entrepreneurs. Il y en a qui sont inquiets pour la survie de leur entreprise, surtout dans une période de ralentissement économique dans l'industrie », a déploré Manon Bertrand, présidente de l'Association de la construction du Québec, au cours d'une entrevue.

L'ACQ DIT OUI À ÉNERGIE EST

Manon Bertrand a cosigné une lettre d'opinion avec de nombreux partenaires en appui au projet Énergie Est qui a été publiée le 11 juillet dans *La Presse+* et le *Huffington Post Québec*.
« Peut-on réellement se passer d'un projet d'investissement privé qui créerait et maintiendrait annuellement, durant ses phases de développement et de construction, plus de 14 000 emplois directs et indirects au pays, dont près de 25 % au Québec seulement ? »

Coalition en appui à Énergie Est

- Association de la construction du Québec
- Fédération des chambres de commerce du Québec
- Conseil du patronat du Québec
- Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (International)
- FTQ-Construction
- Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec
- Chambre de commerce du Montréal métropolitain
- Chambre de commerce de l'Est de Montréal
- Association des firmes de génie-conseil – Québec
- Association industrielle de l'Est de Montréal

LES ASSOCIATIONS PATRONALES exigent le retrait du projet de loi 56

Le 9 juin, *Le Soleil* et *La Presse +* ont publié une lettre d'opinion, dont l'ACQ est signataire, sur le projet de loi 56 – *Loi sur la transparence en matière de lobbyisme*. À la suite du dévoilement du rapport du Commissaire au lobbyisme, l'ACQ, de concert avec d'autres organisations patronales, dont l'Association québécoise des lobbyistes, a réitéré l'urgence de s'attaquer à la modernisation du registre et d'en optimiser son fonctionnement, ainsi que d'engager un dialogue sain, serein et constructif sur la pratique du lobbyisme au Québec. Il faut réviser dès l'automne la Loi actuelle dans une perspective d'allègement réglementaire pour toutes les catégories de lobbyistes, ont affirmé les associations.

LES NOUVEAUX « DIPLÔMÉS » du programme Intégrité font la une

Des articles dans plusieurs quotidiens dont la une du quotidien *le Droit*, ainsi que des entrevues à la radio ont fait état des remises d'attestation du programme Intégrité de l'ACQ le 26 avril dernier. Deux entreprises de la région de l'Outaouais, Ed Brunet et le Groupe P.F. Brisson Peinture, ont implanté le programme Intégrité avec le soutien du service d'accompagnement de l'organisation.

ACQ

Équipe Ed Brunet

ACQ

Équipe Groupe P.F. Brisson Peinture

MOBILISATION POUR L'ÉCOSYSTÈME DE LA CONSTRUCTION

Dans le cadre du Grand forum de mobilisation intitulé : *Vers une stratégie québécoise pour l'écosystème de la construction* organisé par le Conseil du patronat du Québec (CPQ), le 27 mai dernier, un article de la *Presse Canadienne* reproduit dans plusieurs médias a rapporté les commentaires du directeur général de l'ACQ, Luc Bourgoin, sur l'état actuel de l'industrie la construction après la commission Charbonneau et la nécessité du programme Intégrité.

CPQ

Cette association patronale de l'industrie de la construction a justement pris le taureau par les cornes, en lançant un programme d'intégrité qui a pris deux ans à peaufiner, auquel ses membres sont invités à participer. Ils doivent alors faire de la formation en éthique et intégrité, élaborer une grille de gestion des risques auxquels ils peuvent être soumis, tenir un registre des dons et cadeaux, entre autres. « On s'est engagé dans ce processus, par respect pour nos clients, le public, mais aussi par rapport à nous-mêmes. Tout le monde a compris que le « business as usual » n'est plus une option », a lancé M. Bourgoin. (selon Lia Lévesque de la Presse Canadienne).

NOUVELLES DE L'INDUSTRIE

RETARDS DE PAIEMENT
Un engagement du gouvernement pour le printemps 2017

ACTION PAIEMENT

COALITION CONTRE LES RETARDS DE PAIEMENT DANS LA CONSTRUCTION

La Coalition contre les retards de paiement dans la construction, dont l'ACQ fait partie, a réalisé un bilan de ses interventions du printemps pour faire reconnaître la problématique avec le gouvernement et le secteur privé.

Une autre victoire pour la Coalition et le dossier des délais de paiement. Dans le cadre de l'étude des crédits du 13 avril 2016, le ministre Carlos J. Leitão, ministre des Finances, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et président du Conseil du trésor s'est engagé à mettre en œuvre au printemps 2017 la recommandation numéro 15 de la commission Charbonneau portant sur les délais de paiement.

La Coalition souhaite travailler en collaboration avec le gouvernement afin d'établir les paramètres qui permettront de mettre un frein à la croissance incessante des délais de paiement dans le secteur public et continue les démarches en ce sens. D'ailleurs, une lettre a été rédigée le 29 juin dernier à l'attention du ministre Leitão dans laquelle la Coalition signifie son intention de suivre l'évolution de ce dossier mais aussi, son désir de participer aux travaux qui mèneront à l'élaboration des nouvelles règles concernant les délais de paiement.

Par ailleurs, la Coalition poursuit son travail afin d'avoir des avancées dans le dossier du côté du secteur privé dans le but de trouver aussi une solution aux délais de paiement en matière de contrats privés.

ENTENTE CANADA-QUÉBEC – 2,5 milliards pour les infrastructures au cours des prochaines années

Près de 924 millions de dollars en fonds fédéraux seront investis dans des projets de transport en commun, alors que 364 millions de dollars seront consacrés à des projets liés à l'eau potable et au traitement des eaux usées.

Les deux gouvernements se sont engagés, le 5 juillet dernier, à investir dans les infrastructures locales afin que les familles aient accès à des services fiables et de haute qualité. Il est essentiel d'investir dans les infrastructures afin de créer des emplois pour la classe moyenne aujourd'hui et de favoriser une croissance économique soutenue pour les années à venir.

L'entente permettra aux municipalités du Québec et aux organismes de transport en commun d'accéder à des fonds fédéraux de plus de 1,2 milliard de dollars, au cours des 3 prochaines années, pour mettre en œuvre des projets dans toutes les régions du Québec. Si l'on combine cette somme au financement provenant de la province et des municipalités, ce seront plus de 2,5 milliards de dollars qui seront investis dans des projets d'infrastructure.

OLYMPIADES QUÉBÉCOISES DES MÉTIERS ET DES TECHNOLOGIES

Les 14es Olympiades québécoises des métiers et des technologies ont eu lieu les 5 et 6 mai derniers, à Québec. Cette compétition a accueilli 234 compétiteurs et futurs diplômés qui ont déployé leurs talents dans 32 disciplines différentes, dont une dizaine dans le domaine de la construction.

Compétences Québec

L'ACQ reconnaît l'importance d'encourager la formation professionnelle chez les jeunes et l'une des conseillères en relations du travail de l'ACQ, Anne-Julie Dolbec, était d'ailleurs présente pour remettre les médailles aux gagnants des épreuves en réfrigération.

ACQ

AECQ

NOUVEAU DG À L'AECQ

Le conseil d'administration de l'Association des entrepreneurs en construction du Québec (AECQ) a annoncé le 20 juin 2016 la nomination de M. Dominic Robert à titre de directeur général. Il succède à Pierre Dion qui occupait cette fonction depuis 21 ans. M. Robert avait commencé sa carrière à l'Association de la construction du Québec (ACQ) en 1998, avant de devenir directeur adjoint des Relations du travail, de 2004 à 2007. Il a aussi occupé le poste de vice-président au Service des relations du travail de l'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ).

Dominic Proulx succède à François-Mario Lessard à la Direction des relations du travail de l'ACQ

Après 21 années de loyaux services et agissant à titre de directeur des Relations du travail, François-Mario Lessard a pris une retraite bien méritée. Afin d'assurer un transfert harmonieux des responsabilités et des dossiers, son successeur, Dominic Proulx, est déjà en poste depuis quelques mois. Premier dossier majeur : le renouvellement des conventions collectives IC/I !

D'ailleurs, vous aurez l'occasion de mieux le connaître dans notre prochaine édition puisque nous publierons une entrevue qui sera réalisée fin août.

PROCHAINES TRIBUNES

13 septembre 2016 • Manon Bertrand sera panéliste à l'Événement Les Affaires – Infrastructures et grands projets à Montréal.

20 septembre 2016 • Présentation du mémoire de l'ACQ à l'Assemblée nationale sur le projet de loi n° 108 : *Loi favorisant la surveillance des contrats des organismes publics et instituant l'Autorité des marchés publics.*

28 septembre 2016 • Sylvain Parisien, de la Direction Santé, sécurité du travail et Mutuelles de prévention de l'ACQ prendra part à la conférence *Prévention – Comment suivre l'évolution constante du travail tout en protégeant nos travailleurs ?* dans le cadre de la 6e édition de l'Événement Les Affaires, santé et sécurité du travail à Montréal.

30 septembre-1er octobre 2016 • Congrès ACQ au Hilton Lac-Leamy à Gatineau sous la thématique « Entreprendre l'avenir ». Un événement de marque qui se distingue par la qualité et la pertinence de son contenu d'intérêt pour toutes les entreprises en construction au Québec.

À DÉCOUVRIR

L'ACQ

Engagée pour L'INTÉGRITÉ dans l'industrie de la construction

L'ACQ est fière d'offrir un SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT pour tous les acteurs de l'industrie de la construction désirant mettre en place un véritable programme d'intégrité au sein de leur entreprise.

La démarche proposée par l'ACQ vise à implanter, à consolider et à faire reconnaître vos bonnes pratiques d'affaires éthiques **auprès des donneurs d'ouvrage, de vos partenaires d'affaires et de vos clients.**

Il s'agit d'une **approche unique au Québec** qui vous permettra de bénéficier d'un avantage concurrentiel auprès de vos compétiteurs et des donneurs d'ouvrage soucieux de transiger avec des partenaires intègres.

Pour connaître tous les détails

acq.org/integrite

Programme INTÉGRITÉ

- Accompagnement personnalisé
- Séances de formation données par des experts en éthique
- Trousse d'outils complète et simple d'utilisation
  incluant charte des valeurs, code de conduite, registre des cadeaux et bien plus
- Attestation de participation au programme
  et inscription au registre public des participants

ACQ Intégrité

SIERRA DENALI 2016

INÉBRANLABLE

PAILLÉ #1 AU CANADA

GMPAILLE.COM

1 877 567•4137

CHUTES DE HAUTEUR

Ce qu'il faut faire pour ne pas tomber de haut !

CLAUDE GIRARD

Elles représentent la principale cause d'accidents sur les chantiers de construction. Comment prévenir les chutes de hauteur et surtout bien protéger ses employés ? Doit-on parler de négligence, d'une formation inadéquate des travailleurs qui doivent utiliser des harnais de sécurité ou des équipements (échafaudages, plateformes élévatrices et nacelles) mal installés pour expliquer les chutes de hauteur sur les chantiers de construction ? Nous nous sommes entretenus avec des porte-paroles de l'ASP Construction, de la firme de consultants Auspice Safety à Ottawa et du fabricant d'échelles et d'escabeaux WernerCo aux États-Unis. Il est aussi question de la plus récente compagne de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et nous présentons quelques nouveautés dans les équipements de protection.

Honeywell

Cordage de sécurité ou ligne de vie autorétractable *DuraSeal* de *Miller* dont le brevet est en instance. Un équipement antichute conçu pour les environnements exigeants comme les plateformes d'exploitation pétrolière ou les usines prétrochimiques.

WernerCo

Selon l'Occupational Safety and Health Administration (OSHA), 40 % des décès sur les chantiers de construction aux États-Unis sont provoqués par des chutes de hauteur. Le fabricant WernerCo a mis sur pied une équipe de préventionnistes pour inciter les entrepreneurs et les travailleurs à adopter des comportements sécuritaires. « Notre équipe de formateurs, qui compte une trentaine de personnes, se déplace sur les chantiers de construction. Disposant de tout l'équipement nécessaire, nos spécialistes expliquent comment utiliser un harnais de manière sécuritaire pour bien se protéger en cas de chute. Nous proposons différents scénarios », a dit le directeur de la sécurité de WernerCo, Dan Ward.

WernerCo

WernerCo a mené une campagne intensive de formation du 2 au 6 mars 2016 partout aux États-Unis dans le but de diffuser des messages de prévention à plus de 10 000 travailleurs.

Utilisation des équipements

Dan Ward est catégorique : « Si les travailleurs de la construction peuvent prétendre connaître les normes et les règlements de sécurité, par contre, ceux-ci sont incapables d'utiliser correctement un harnais de sécurité pour assurer leur protection. C'est pourquoi WernerCo a mis en ligne son programme de formation en trois langues : anglais, espagnol et français. »

WernerCo

Installer un harnais de manière sécuritaire.

Surtout pas d'acrobaties sur un escabeau.

WernerCo

Démonstration percutante avec un mannequin.

Erreurs les plus fréquentes

Une bonne communication entre les travailleurs est essentielle sur un chantier de construction dans le but de prévenir les accidents. Ceux-ci doivent redoubler de prudence parce que le danger existe, encore plus lorsqu'ils doivent travailler en hauteur. Dan Ward énumère les erreurs les plus fréquentes : « Des ouvertures dans les murs et les planchers ainsi que les déplacements sur des poutres d'acier ou de béton exigent des garde-corps, des filets de sécurité et de porter en tout temps des harnais de sécurité. On voit aussi des échafaudages mal installés et des échelles mal positionnées. Il faut toujours suivre les recommandations du fabricant. Il y a également les barres d'armature et de renforcement qui peuvent provoquer des accidents. »

Bien implantée partout au Canada, la compagnie WernerCo a été très active en Ontario et en Alberta pour faire connaître son programme de formation.

ACCIDENTS DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

États-Unis
(Erreurs humaines, non-respect des normes de sécurité)

1. Protection déficiente lors de travaux en hauteur
2. Produits chimiques (étiquetage, pictogrammes inexistants)
3. Échafaudages mal installés
4. Système de ventilation inadéquat (problèmes respiratoires)
5. Mauvaise procédure de cadenassage (maintenance, réparation et déblocage des machines industrielles)
6. Chariots élévateurs – Fausses manœuvres
7. Échelles mal installées ou usage inapproprié
8. Décharges électriques (câblage)
9. Machinerie (environnement non sécuritaire)
10. Panneaux électriques (voltage)

SAVIEZ-VOUS QUE...

Chaque année, les préventionnistes de l'ACQ effectuent plus de 24 000 visites d'employeurs dans toutes les régions du Québec.

CHUTES DE HAUTEUR – NOUVEAUTÉS

Que proposent les fabricants pour protéger travailleurs et entrepreneurs sur les chantiers de construction ?

WernerCo

WernerCo

Longe extensible pour retenir les outils pneumatiques et ainsi empêcher de blesser d'autres travailleurs aux étages inférieurs.

Ligne de vie *Max Patrol* de 10 pieds de longueur (3 mètres) dont la sangle robuste peut supporter jusqu'à 400 livres (181,4 kg).

wernerworldwide.com

KOSTO

Voici les nouveautés du fabricant KOSTO pour la protection contre les chutes de hauteur :

KOSTO

Ligne de vie à rappel automatique avec boîtier en aluminium et sangle en acier galvanisé.

Harnais de construction à 5 anneaux avec 6 points d'ajustement.

Longe de sécurité avec absorbeur d'énergie de style tubulaire.

spi-s.com

DELTA PLUS

Delta Plus

Harnais avec vagues extensibles « Riplight System II® » brevetées avec 2 points d'accrochage antichute (dorsal - sternal) et 4 boucles de réglage. Ceinture de maintien avec dosseret thermoformé fermée par large velcro. Rotation 120°. Deux points d'accrochage latéraux de maintien au travail.

Absorbeur d'énergie avec sangles extensibles.

Antichute à rappel automatique avec sangle en polyester.

deltaplus.eu/fr

deltaprevention.com

SPI Santé Sécurité

SPI Santé Sécurité

Innovation brevetée pour SPI Santé Sécurité

Le dispositif de roulement *Vince Paw* a obtenu en mars dernier un brevet de nos voisins américains. Un brevet canadien est en attente pour cette innovation aussi appelée navette et qui permet au travailleur de s'attacher sur une ligne de vie et de passer à travers les ancrages intermédiaires. Parmi les nombreuses options du *Vince Paw*, mentionnons son adaptation à des diamètres de câbles hors normes, la possibilité d'utilisation sur des systèmes inclinés ou d'adaptation aux systèmes existants, car aucune pièce spécialisée d'entrée n'est nécessaire pour sa mise en place.

Plateforme à conception unique

L'équipe d'ingénierie de SPI Santé Sécurité a conçu cette plateforme pliante dédiée à sécuriser un risque de travail en hauteur sur des têtes de puits. La plateforme principalement faite d'aluminium s'abaisse afin de faciliter son transport. Elle peut être installée et démontée en un court laps de temps.

spi-s.com

Honeywell

Honeywell

Nouveau casque *NorthZone* doté de plusieurs points d'ajustement de la taille, de la hauteur et du serrage pour le confort des travailleurs

Harnais non extensible de Titan dont l'ajustement a été amélioré pour un plus grand confort et une sécurité accrue sur les chantiers.

Cordage de sécurité ou ligne de vie autorétractable *DuraSeal* de *Miller* dont le brevet est en instance. Un équipement antichute conçu pour les environnements exigeants comme les plateformes d'exploitation pétrolière ou les usines prétrochimiques.

honeywell.com

POUR LA SÉCURITÉ EN MILIEU DE TRAVAIL

Commandez en ligne tout ce qu'il vous faut !

Nous vous offrons des centaines de produits pour aider à prévenir les blessures et assurer la sécurité en milieu de travail.

+ Casques de protection
+ Trousses de premiers soins
+ Vêtements de protection individuelle
+ Bouchons d'oreille, gants et lunettes
+ Produits d'entretien et de nettoyage
+ Et bien plus !

Pourquoi choisir Achatplus – Staples Avantage ?

- Plus de 1 000 articles fortement escomptés et prix des plus concurrentiels pour les autres produits offerts
- Magasinage en ligne 24/7/365
- Procédure et suivi de commande faciles
- Livraison rapide

achat+
Courtier en produits et services

2575, rue de l'Industrie, Bureau 200,
Trois-Rivières (Qc) G8Z 4T1
achatplus.com + 1 800 567-7632
Votre partenaire de première ligne

ASP Construction

Au Québec, l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur construction, mieux connue sous le nom de l'ASP Construction, offre une trentaine de formations aux employeurs et aux travailleurs de son secteur. Trois d'entre elles concernent les chutes de hauteur. « Nous offrons des cours sur l'utilisation sécuritaire des échafaudages à cadres métalliques, des plateformes de travail élévatrices automotrices et sur la prévention des chutes de hauteur », indique Isabelle Dugré, conseillère en prévention.

ASP Construction

Isabelle Dugré, conseillère en prévention, ASP Construction.

Elle et ses 14 collègues effectuent leur travail dans des salles de réception, des salles paroissiales, chez les employeurs, dans les salles des ACQ régionales ou encore dans les roulottes de chantier. Les demandes de formation proviennent parfois d'entrepreneurs qui ont reçu un avis de dérogation de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). Dans d'autres situations, c'est le conseiller SST de l'ACQ qui en fait la recommandation à l'entreprise. « Il arrive que la demande de formation soit inscrite dans un contrat ou encore que le donneur d'ouvrage l'exige afin de s'assurer que ses travailleurs soient informés et formés sur les risques présents. Un de nos objectifs est que la santé et la sécurité deviennent des valeurs dans un nombre grandissant d'entreprises », précise Mme Dugré.

En tant que conseillère en prévention à l'Association, Mme Dugré donne des formations mais aussi, effectue des visites de chantiers : elle y observe parfois des lacunes. « Il m'arrive de voir des travailleurs dont le harnais de sécurité est mal ajusté ou encore, un équipement en mauvais état. C'est là que notre mandat de conseil et d'assistance technique prend tout son sens », souligne-t-elle. Il est important que l'employeur et les travailleurs sachent comment inspecter et utiliser de façon sécuritaire les équipements de protection individuels contre les chutes, quel est le bon point d'ancrage, etc. Ce sont des questions importantes pour les conseillers en prévention dont la tâche consiste à travailler avant l'accident, pour l'éviter. « Les rencontres terrain permettent de soutenir les entreprises dans la planification sécuritaire

ASP Construction

Un portillon avec ressorts tout près de l'échelle menant à la mezzanine assure la protection des travailleurs.

ASP Construction

Garde-corps installé sur des cadres d'échafaudage pour protéger les maîtres-couvreurs lors de travaux sur une toiture.

de leurs travaux et dans la gestion quotidienne de la prévention pour rendre les chantiers plus sécuritaires lors de travaux en hauteur, par exemple », insiste la conseillère en prévention de l'ASP Construction.

Pour empêcher la chute, lorsque le travail au sol est impossible, il faut installer des garde-corps, une protection collective. « Les points à observer se situent principalement au niveau de leur présence dans toutes les ouvertures, leur degré de résistance et de la hauteur de ce moyen de prévention de la chute », souligne la préventionniste.

Mais il n'y a pas que le harnais de sécurité qui doit être vérifié lors de travaux en hauteur. Mme Dugré souligne qu'il faut s'assurer que les échafaudages soient montés sur une base solide, avec des pièces et composants en bon état, et voir à ce que toutes les composantes soient installées et que les travailleurs soient formés et supervisés par une personne qualifiée pour le montage-démontage. « Encore là, le tout se planifie et s'organise », dit-elle.

En ce qui concerne les plateformes de travail élévatrices, il y a aussi des bonnes habitudes à prendre pour éviter des accidents. « Le travailleur a-t-il reçu la formation pour opérer un tel équipement ? L'appareil est-il en bon état ? Le travailleur est-il attaché au bon endroit ? » Voilà quelques questions à se poser avant d'utiliser l'appareil.

Les conseillers en prévention de l'ASP Construction sont là pour offrir des formations et informer les travailleurs et les employeurs sur les mesures de prévention à mettre en place pour éviter des accidents, entre autres, lors de travaux en hauteur. À travers le Québec, 362 formations ont eu lieu et 4 697 personnes ont été formées sur ces sujets par l'ASP construction en 2015.

asp-construction.org

AUSPICE SAFETY

Nous avons aussi recueilli les propos de M. Ty Arslan, président de la firme Auspice Safety, qui est responsable de la formation des membres de l'ACQ – Outaouais qui doivent suivre le cours *Travailler en hauteur,* obligatoire en Ontario. Nous lui avons demandé de dresser la liste des erreurs les plus fréquentes lors de l'utilisation de harnais de sécurité.

M. Arslan mentionne le manque de formation pour ce qui est de l'inspection, du fonctionnement et de l'entretien des équipements antichute. Cela se traduit par le manque d'inspection avant l'utilisation de l'équipement de protection, le fait de ne pas porter l'équipement correctement, le manque de connaissances des contremaîtres et aussi

Auspice Safety

l'absence de plans de mesures d'urgence pour intervenir rapidement à la suite d'un accident. M. Arslan observe également que les travailleurs et les entrepreneurs ne sont pas toujours conscients des risques lors de travaux en hauteur. « Nous devons mieux former les travailleurs qui se retrouvent sur des échafaudages et des plateformes élévatrices parce que nous remarquons que les installations sur certains chantiers ne sont pas toujours sécuritaires », souligne-t-il. Des entreprises comme Auspice Safety misent sur la formation des employeurs et des salariés de l'industrie de la construction dans le but d'améliorer les statistiques en ce qui concerne les chutes de hauteur. « Nous devons tout faire pour éviter les accidents sur les chantiers et nous croyons que c'est en formant le personnel que nous y parviendrons », dit M. Arslan.

Statistiques canadiennes (2004 – 2013)

Blessures liées aux chutes	4 680
Chutes d'une échelle	1 509
Chutes d'un toit ou d'un échafaudage	1 465

Source – WorkSafe – BC

Le manque de formation au niveau de l'inspection, du fonctionnement et de l'entretien des équipements de protection représentent les principales lacunes lorsqu'on parle de chutes de hauteur, selon le président d'Auspice Safety, M. Ty Arslan.

auspicesafety.com

Comme la mémoire est une faculté qui oublie, nous avons cru pertinent de rappeler les obligations imposées par la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST) :

AUX MAÎTRES D'ŒUVRE

Ils doivent notamment :

- Protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur (art. 51)
- Présenter un rapport écrit sur tout événement qui provoque le décès d'un ou de plusieurs travailleurs ou leur occasionne des blessures ou qui entraîne des dommages matériels importants (art. 62)
- S'acquitter des mêmes obligations que l'employeur (art. 196)
- Concevoir et appliquer un programme de prévention sur le chantier de construction, lorsqu'il est prévu que les activités occuperont simultanément au moins 10 travailleurs (art.198).

AUX EMPLOYEURS

Ils doivent notamment :

- Protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique du travailleur (art. 51)
- Concevoir et appliquer un programme de prévention pour l'établissement (art. 59)
- Participer à l'élaboration du programme de prévention (art. 198)
- S'engager par écrit à respecter le programme de prévention du maître d'œuvre (art. 202).

AUX TRAVAILLEURS

Ils doivent contribuer à assurer la santé et la sécurité sur les lieux de travail (art. 49).

AUX FOURNISSEURS

Ils doivent s'assurer du caractère sécuritaire de leurs produits (art. 63).

Pouvoirs conférés par la LSST aux inspecteurs de la CNESST

La LSST confère des pouvoirs aux inspecteurs de la CNESST :

- Quant aux avis de corrections à délivrer (art. 182)
- Quant à la suspension de travaux et à l'apposition de scellés (art. 186 et 218)
- Quant aux enquêtes à mener (art. 180).

Source - (LSST) (L.R.Q., c.S-2.1).
Site Web de la CNESST. http://www.csst.qc.ca/prevention/secteur/construction/Pages/loi_reglement_normes.aspx

CAMPAGNE CONSTRUCTION – CNESST

Gardez les pieds au sol, même en hauteur

MARIE-PIER BERNARD

Vous devez réaliser des travaux en hauteur ? Peinture, pose de gouttières, réparation de conduite de ventilation… Pour minimiser le risque de chutes – souvent graves, voire mortelles –, l'utilisation d'appareils conçus pour le levage des travailleurs, telles les plateformes élévatrices, est une solution à considérer. Voici ce que dit la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) à ce sujet.

Chaque année, près de 700 chutes surviennent sur les chantiers de construction du Québec. Un nombre effarant qui nous rappelle que, même en hauteur, il est important de garder les pieds au sol.

Confort et sécurité

La surface de travail, pour un travailleur perché sur une échelle, se résume à… un barreau ! En plus d'accomplir sa tâche souvent à bout de bras, en se contorsionnant et en multipliant les « monte/descend » pour replacer son échelle et atteindre sa position de travail, le travailleur met sa sécurité – et même sa vie – en jeu.

De son côté, la plateforme élévatrice procure au travailleur un plancher de travail stable et sécuritaire. Ses garde-corps protègent le travailleur contre les chutes avant même qu'il quitte le sol. De plus, le travail s'effectue dans une position plus confortable et moins contraignante que dans une échelle ou un échafaudage, sans compter que cet appareil offre une plus grande flexibilité d'accès à des endroits restreints.

Des avantages pour l'employeur

En optant pour la plateforme élévatrice, l'employeur est gagnant. Il peut mieux s'assurer que les méthodes et les techniques utilisées par ses travailleurs sont sécuritaires, améliorant du même coup l'organisation du travail sur son chantier. Voilà une bonne façon de réduire les risques de voir ses activités interrompues par un accident qui aurait pu être évité !

Également, puisque la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* met l'accent sur l'élimination à la source des dangers, les appareils de levage munis de garde-corps constituent un moyen de prévention à privilégier par les employeurs.

Pour toutes les utilisations

La plupart des travaux en hauteur, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, peuvent s'effectuer avec ce type d'équipement. Il s'agit de choisir celui qui est approprié en fonction des tâches à accomplir.

Déjà, les plateformes élévatrices automotrices de type ciseau ou à bras articulé, ou encore différents engins élévateurs installés sur des véhicules, font partie de la réalité de plusieurs milieux de travail. Destinés à des usages multiples dans une foule de secteurs d'activité, ils raccourcissent la durée d'exécution du travail et augmentent considérablement la sécurité des travailleurs. Aujourd'hui, on trouve sur le marché des modèles plus compacts, plus légers, qu'on peut remorquer facilement et qui n'abîment pas les pelouses. Ce qui explique leur popularité grandissante.

Comme pour tout équipement de travail, il importe bien sûr de respecter certains grands principes afin de maximiser la sécurité des travailleurs qui montent à bord, bien que les accidents liés à ces appareils soient rares. Formation des travailleurs ainsi qu'entretien, inspection et utilisation du véhicule selon les normes en vigueur sont de mise !

CNESST

La CNESST souhaite voir diminuer le nombre de chutes de hauteur sur les chantiers de construction du Québec. Pour ce faire, elle mène une campagne pour rappeler aux employeurs et aux travailleurs l'importance d'utiliser des moyens procurant un plancher de travail stable et sécuritaire, comme la plateforme élévatrice, pour prévenir ces accidents souvent graves, voire mortels.

Pour en savoir plus sur la prévention des chutes de hauteur et l'utilisation de la plateforme élévatrice, visitez le www.dangerconstruction.ca.

Marie-Pier Bernard est rédactrice stratégique à la Commission des normes, de l'équité salariale, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST).

Documents à consulter :
Guide technique *Conception des cordes d'assurance horizontales pour la protection contre les chutes de hauteur*, IRSST, 2016
La barre d'assurance horizontale, CNESST, 2016.
Garde-corps pour toits plats, un exercice collectif de valorisation (format électronique), IRSST, 2015
Absorbeurs d'énergie et cordons d'assujettissement, Association canadienne de normalisation, CSA Z259.11-05, 2015

de contenu
acqconstruire.com

ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC
CONGRÈS 2016
L'ACQ EST FIÈRE
D'ORGANISER SON 1ER CONGRÈS ÉVÉNEMENT RESPONSABLE NIVEAU 3.
3 2045
ÉVÈNEMENT RESPONSABLE
NORME BNQ 9700-253
Classifié par le RQFE et son Conseil québécois des événements écoresponsables

Êtes-vous un
ENTREPRENEUR D'AVENIR ?
ASSOCIATION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC
CONGRÈS
2016
Les 30 septembre et 1er octobre
Hilton Lac-Leamy à Gatineau
Participez au
BANQUET RECONNAISSANCE
Animé par Éric Salvail
SOYEZ DES NÔTRES !
acq.org/congres

CONGRÈS 2016 DE L'ACQ : Entreprendre l'avenir !

Geneviève Marois
Coordonnatrice aux communications et événements
Direction des communications et du marketing de l'ACQ

L'Association de la construction du Québec (ACQ) est heureuse d'annoncer la tenue du Congrès 2016 qui se tiendra les vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre au Hilton Lac-Leamy à Gatineau.

Un des plus grands rassemblements de l'industrie de la construction, le Congrès de l'ACQ est un événement de marque qui se distingue par la qualité de ses animateurs, de ses présentateurs et de ses conférenciers, tout comme par la pertinence de son contenu d'intérêt. À cet égard, la programmation est toujours minutieusement choisie afin de répondre aux besoins réels des entreprises de construction, de tous les secteurs, de partout au Québec.

Une programmation qui répond aux besoins actuels et futurs

Cette année, l'industrie de la construction est portée par un vent de nouveauté afin d'innover dans les pratiques et méthodes de gestion. L'équipe d'organisation du Congrès ACQ a mis la main à la pâte afin de sélectionner des ateliers et des conférences répondant à un besoin d'amélioration de ces pratiques, d'approfondissement des connaissances ainsi que des partages des tendances d'avenir en matière de construction et d'entrepreneurship.

Le Congrès annuel de l'ACQ proposera un regard actuel pour un avenir gagnant et prospère. La table est donc mise pour une thématique portée par un vent nouveau : *Entreprendre l'avenir*. Tous les sujets d'ateliers et de conférences ont été choisis pour atteindre un objectif d'apprentissage porté vers l'avenir : *Relève d'entreprise, Nouvelles technologies au service de la construction, Construction durable*.

POUR VOUS AIDER À RÉUSSIR
VOTRE STRATÉGIE DE RELÈVE

PRÈS DE 1100 ÉTUDIANTS EN GÉNIE DE LA CONSTRUCTION SERONT DISPONIBLES POUR UN STAGE EN 2016

Cette année, embauchez un stagiaire de l'ÉTS
Une idée de génie!

Nos stagiaires en génie de la construction sont disponibles pour vous aider à réaliser vos projets dès maintenant pour des stages d'une durée de 4 à 8 mois.

Faites comme les 470 entreprises satisfaites qui ont embauché 1030 stagiaires en génie de la construction au cours de la dernière année.

Contactez-nous dès maintenant afin de planifier l'embauche de votre stagiaire.

VOUS RECHERCHEZ :
UN STAGIAIRE EN GÉNIE : Service de l'enseignement coopératif stages@etsmtl.ca http://stages.etsmtl.ca/pr
UN DIPLÔMÉ EN GÉNIE : placement@etsmtl.ca http://www.etsmtl.ca/placement

ÉTS Le génie pour l'industrie
École de technologie supérieure

L'ÉTS est une constituante du réseau de l'Université du Québec

Présentateurs « écoresponsables »

Plusieurs conférenciers reconnus dont Mme Laure Waridel, cofondatrice d'Équiterre et directrice exécutive du Centre interdisciplinaire de recherche en opérationnalisation du développement durable (CIRODD) et M. Mark Hutchinson, vice-président, Programmes des bâtiments verts au Conseil du bâtiment durable du Canada seront présents afin de nous informer des tendances et des enjeux de l'heure.

Banquet Reconnaissance à ne pas manquer !

Reconnue pour sa prestigieuse ambiance et sa convivialité, le Banquet Reconnaissance existe pour une raison : souligner et célébrer l'excellence des entreprises de construction du Québec. Cette année, 24 trophées *Construire* seront remis lors de cette mémorable soirée. Tous les acteurs de l'industrie de la construction y participent et sont là pour célébrer ce que l'industrie a de meilleur, de tous les secteurs d'activité !

Une animation tout en humour !

Nul besoin de présentation pour cet animateur au curriculum vitae impressionnant, débordant d'expériences d'animations aussi bien à la radio, à la télévision que sur scène. Faisant incontestablement partie des personnalités les plus aimées du public québécois, Éric Salvail saura animer notre Banquet avec brio, jumelant professionnalisme et humour, et en usant de l'un de ses plus grands atouts : celui de surprendre les convives tout en n'ayant pas peur du ridicule !

C'est donc un rendez-vous cet automne !

hilton.com

LE MEILLEUR GAGE DE SUCCÈS POUR VOS PROJETS…
NOTRE EXPERTISE EN CAUTIONNEMENTS !

Contribuer à la réussite de votre entreprise, tel est notre engagement chez Intact Assurance, **leader en Cautionnements au Québec**. Voilà pourquoi vous pouvez compter sur nous pour réaliser vos projets, quels qu'ils soient.

- Équipe compétente qui connaît le marché de la construction
- Professionnels à l'écoute de vos besoins
- Gamme étendue de produits
- Capacité de soutenir des projets d'envergure

Pour en savoir plus, contactez-nous à **quebec.cautionnements@intact.net** ou consultez **intact.ca**.

intact ASSURANCE
Repartez du bon pied

© 2016, Intact Compagnie d'assurance. Tous droits réservés.

LE COFFRE À OUTILS

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ACQ vous mijote un Congrès À SAVEUR DURABLE !

Maryanne Cliche
Conseillère en développement durable
Direction, Services corporatifs de l'ACQ

Le Congrès de l'ACQ prendra un tout nouveau virage cet automne en mettant en lumière le développement durable au niveau du contenu, mais aussi, et surtout, en adoptant de bonnes pratiques au niveau de la gestion des événements responsables !

SAVIEZ-VOUS QUE...

Un nouveau rapport d'impact démontre que les bâtiments durables sont un moteur de croissance économique au Canada. Le rapport révèle que l'industrie du bâtiment durable a embauché près de 300 000 travailleurs et généré 23,45 milliards de dollars en PIB pour la seule année 2014.
Source : CBDCa

Les objectifs sont multiples : informer et engager les participants en jetant un regard spécifique sur l'industrie de la construction durable ainsi que sur les opportunités de marché reliées à celles-ci, consolider de bonnes pratiques au sein de la gestion des événements de l'ACQ et récompenser les entrepreneurs proactifs.

Congrès 2016 de l'ACQ : certifié écoresponsable de niveau 3

Dans un souci d'innovation et en mettant de l'avant le concept de développement durable, l'équipe d'organisation du Congrès s'est officiellement engagée à adopter de bonnes pratiques au niveau de la gestion des événements responsables. Nous sommes fiers d'annoncer que le Congrès 2016 de l'ACQ est certifié niveau 3, selon la norme du Bureau de normalisation du Québec (BNQ) en gestion responsable d'événements (BNQ 9700-253).

« Un événement écoresponsable intègre le développement durable à toutes les étapes de son organisation. Il vise donc à :

- Réduire les impacts négatifs de l'événement, notamment sur l'environnement (ex. : réduction des déchets générés, des gaz à effet de serre émis, des ressources naturelles consommées, etc.)

Augmenter les répercussions positives de l'événement (ex. : commerce local ou équitable, entreprises d'insertion locale, accessibilité à l'événement, notamment pour les étudiants et les OSBL, etc.) ».

Source : CQEER

Exemples d'actions concrètes poursuivies par l'ACQ :

- Sélection rigoureuse des fournisseurs afin de prioriser les produits ou services bio, équitables et locaux
- Collaboration avec la *Tablée des chefs* pour la gestion des surplus de nourriture
- Utilisation judicieuse de l'énergie et de l'eau de manière à favoriser la réutilisation ou la réduction à la source
- Pesée et compilation des matières résiduelles ultimes
- Compilation et compensation des émissions de GES.

Banquet Reconnaissance : un premier trophée en développement durable !

Une toute nouvelle marque de reconnaissance a récemment été mise sur pied par l'équipe de l'ACQ afin de récompenser les entrepreneurs qui se seront distingués de façon exceptionnelle par leur implication en développement durable. La sélection de l'entreprise récipiendaire s'est effectuée en collaboration avec la firme de conseil en développement durable ELLIO.

Le trophée sera remis à une entreprise qui a démontré un leadership proactif et un souci d'intégrer les meilleures pratiques en développement durable au sein de son entreprise et les moyens mis en œuvre afin de s'assurer que ses activités quotidiennes reflètent et valorisent les principes de responsabilité sociale, de préservation et de régénération des ressources et de création de valeurs.

Quelques critères de sélection :

- Avoir participé à au moins un projet de construction ou de conception durable – dans le cas d'un fournisseur de matériaux – concevoir ou favoriser les principes afférents à l'écoconception lors de la création de ses produits
- Des stratégies d'attraction et de rétention de la main-d'œuvre définies
- Un impact positif sur le développement local
- L'utilisation responsable de l'eau et de l'énergie
- Un plan de limitation des autres types de pollution (sonore, visuelle, etc.)
- Un énoncé de mission, vision et valeurs
- L'encadrement de l'éthique organisationnelle
- L'expérience et la participation à des projets de construction durable innovants (ex. : écoquartiers, *Living Building Challenge*, construction passive, etc.)
- La promotion du développement durable au sein de l'industrie
- L'implication communautaire.

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

LA PUISSANCE
DES OUTILS AVEC FIL
LA LIBERTÉ
DU SANS FIL

DEWALT FLEXVOLT MC

LA PREMIÈRE PILE AU MONDE QUI ADAPTE AUTOMATIQUEMENT LA TENSION EN FONCTION DE L'OUTIL.

La capacité de la batterie **FLEXVOLT**MC à changer automatiquement entre deux tensions donne aux utilisateurs un sérieux avantage en matière d'efficacité. C'est la batterie qui non seulement alimente les outils **20 V MAX*** de DEWALTMD, mais augmente aussi leur puissance**. Cela vous évite d'avoir à investir dans un tout nouveau système. C'est la batterie qui apporte la puissance des outils à cordon à une nouvelle gamme d'outils **60 V MAX*** et **120 V MAX*** de DEWALTMD. Ainsi, vous pouvez enfin travailler sur un chantier sans fil. Robustesse garantie par DEWALT, Conçue par DEWALT.

20V MAX* LITHIUM-ION

COMPATIBLE
Compatible avec tous nos outils 20 V MAX*

60V MAX* LITHIUM-ION

EXTENSIBLE
Apporte de la puissance à toute une nouvelle gamme d'outils

120V MAX* LITHIUM-ION

PUISSANTE
Associez deux batteries 60 V MAX* pour une liberté sans fil révolutionnaire

ROBUSTESSE GARANTIE.MD

www.DEWALT.ca

© DEWALT, 2016. Les éléments suivants sont des exemples de marques de commerce d'un ou de plusieurs outils et accessoires électriques DEWALT : L'agencement de couleurs jaune et noir; la grille d'admission d'air en forme de « D »; la distribution de pyramides sur la poignée; le format du boîtier et la matrice complexe de bosses en forme de losanges sur la surface de l'outil. * La tension initiale maximale de la batterie (mesurée sans charge de travail) est de 20, 60 et 120 volts. La tension nominale est de 18, 54 et 108. La tension nominale de 120 V MAX est basée sur l'utilisation avec 2 batteries au lithium-ion 60 V MAX* de DEWALT.
** Avec la batterie 60 V MAX* FLEXVOLT lors de l'utilisation avec les outils 20 V MAX* DEWALT.

OUTILS TOUJOURS PLUS PERFECTIONNÉS ET MATÉRIAUX CONSTAMMENT AMÉLIORÉS !

CLAUDE GIRARD

Électriques ou sans fil, pneumatiques, portatifs, manuels ou stationnaires, impossible de bien travailler sans les bons outils sous la main. Les fabricants lancent constamment sur le marché de nouveaux produits toujours plus perfectionnés.
La compétition est vive et tous misent sur la technologie de pointe pour que les entrepreneurs et leurs employés sur les chantiers de construction possèdent les meilleurs outils et utilisent des matériaux de plus en plus performants.

DEWALT • dewalt.com

En mars dernier, DEWALT annonçait le lancement de sa première scie à ruban sans fil coupe profonde XR[MD] 20V MAX (DCS374). Elle possède des caractéristiques ergonomiques de pointe, un moteur sans balais très efficace et la polyvalence de couper une gamme variée de matériaux.

DEWALT

Autonomie prolongée, coupes rapides et commodité du sans-fil, un outil essentiel pour faire de votre chantier un environnement sans fil.

Au même moment, le fabricant lançait sur le marché ses nouvelles perceuses (DCS791) et ses nouveaux tournevis à percussion (DCF887), des outils offrant une vitesse d'exécution supérieure et qui sont nettement plus puissants que les modèles précédents.

Des outils parfaits pour une utilisation intensive sur les chantiers.

Tournevis à percussion muni de la technologie PrecisionDrive[MC] pour une dextérité maximale.

Les nouveaux lasers (DW088LR et DW089LR) possèdent des capacités d'autonivellement et projettent des lignes horizontales et verticales nettes pour diverses tâches et applications. Ils sont résistants et capables d'en prendre sur un chantier. Le modèle DW089LR se distingue par sa capacité de projeter sur 360 degrés, de mur à mur et du plafond au plancher.

Et l'automne dernier, DEWALT ajoutait à sa gamme d'outils d'extérieur cette scie à chaîne sans fil comportant une barre antirecul sécuritaire et une chaîne avec huilage automatique.

CONSTRUIRE
Annoncez-vous dans le prochain numéro

AUTOMNE 2016

IC/I INSTITUTIONNEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE
Projets géothermiques et photovoltaïques

furura-science.com

RÉSIDENTIEL

DOMOTIQUE
Des tours d'habitation intelligentes

domotique.net

DÉVELOPPEMENT DURABLE
Construire avec des matériaux LEED

google.com

TRANSIT-ORIENTED DEVELOPMENT (TOD)
Urbanisation et transport collectif
Où en sommes-nous au Québec ?

cmm.qc.ca

Réservez votre espace publicitaire avant le 23 septembre 2016

Publicité : **450 963-4339** • repcomm@videotron.ca • **www.rep-comm.ca**

PORTER-CABLE • portercable.com

Porter-Cable[MD] a dévoilé en avril dernier ses cloueuses au lithium-ion 20V MAX pour petits clous de finition de calibre 18 et clous droits de calibre 16. Légères et équilibrées, elles sont équipées d'une poignée ergonomique en caoutchouc. Pour l'installation de plinthes ou l'assemblage de meubles, les professionnels auront l'outil idéal pour accomplir leurs tâches…

Porter-Cable

Première gamme d'outils de finition sans fil Porter-Cable.

STANLEY • stanleytools.ca

Cette caméra d'inspection (STHR77363) de Stanley[MD] pivote à 90 degrés pour un réglage de l'afficheur à la meilleure position de visualisation possible. Équipée d'une tête de 8 mm et d'une rallonge d'un mètre, elle est à l'épreuve de l'eau et de la poussière.

Stanleytools

« Nous sommes à l'écoute des besoins des entrepreneurs et des travailleurs de la construction afin de leur offrir des outils performants sur les chantiers. Les ingénieurs en recherche et développement de Stanley et de Black & Decker poussent toujours plus loin leur expertise pour concevoir des outils qui répondent aux plus hauts standards de qualité. Nous innovons sans cesse pour satisfaire les utilisateurs. Quand ils achètent des outils à main Stanley ou des outils électriques et sans fil DEWALT, ils savent que ce sont des produits de qualité, qu'ils sont durables et à la fine pointe de la technologie. Nous leur offrons d'excellentes garanties, un soutien technique constant et un service impeccable. »

GREG WESTON
Directeur du marketing
Stanley – Black & Decker Canada, GTS Group

HILTI • hilti.ca

Hilti Canada

Du fabricant Hilti, voici cette visseuse à chocs à batterie (SID 8-A18) pour le perçage de trous de grand diamètre et des applications de boulonnage dans les poteaux. Son efficacité a même été testée à proximité de lignes sous tension.

Perforateur à batterie (TE4-A18) maintenant offert avec un nouveau dépoussiéreur (DRS), pour un perçage sans poussière. Son mécanisme de percussion électropneumatique procure un rendement de perçage supérieur.

Tronçonneuse thermique (DSH 700X et 900X) pour la découpe d'ouvertures dans les murs de briques ou de béton.

Cette meuleuse d'angle à batterie (AG 500 – A18) est équipée d'un frein électronique pour un arrêt du disque en moins d'une seconde pour une protection accrue. Seul outil de sa catégorie garanti deux ans contre l'usure normale.

Burineur (TE 800-AVR) doté de la technologie HI Drive pour une énergie d'impact de 15 pi-lb. Ses systèmes à chambre triple et de refroidissement réduisent la fréquence des réparations et prolongent la durée de vie de cet outil. Notons aussi un système antivibrations très efficace.

« Nous fabriquons des outils qui rendent les entrepreneurs plus productifs sur les chantiers de construction. Nous faisons affaire directement avec les clients pour mieux répondre à leurs besoins. De plus, nous offrons la meilleure garantie de l'industrie (Hilti 20-2-1). Tous nos outils sont garantis 20 ans contre les défauts de fabrication. Nous les réparons sans frais pendant 2 ans à compter de la date d'achat et nous vous promettons un service rapide le jour même. »

AARON BRADING
Gérant d'affaires • Outils électroportatifs et accessoires, Hilti

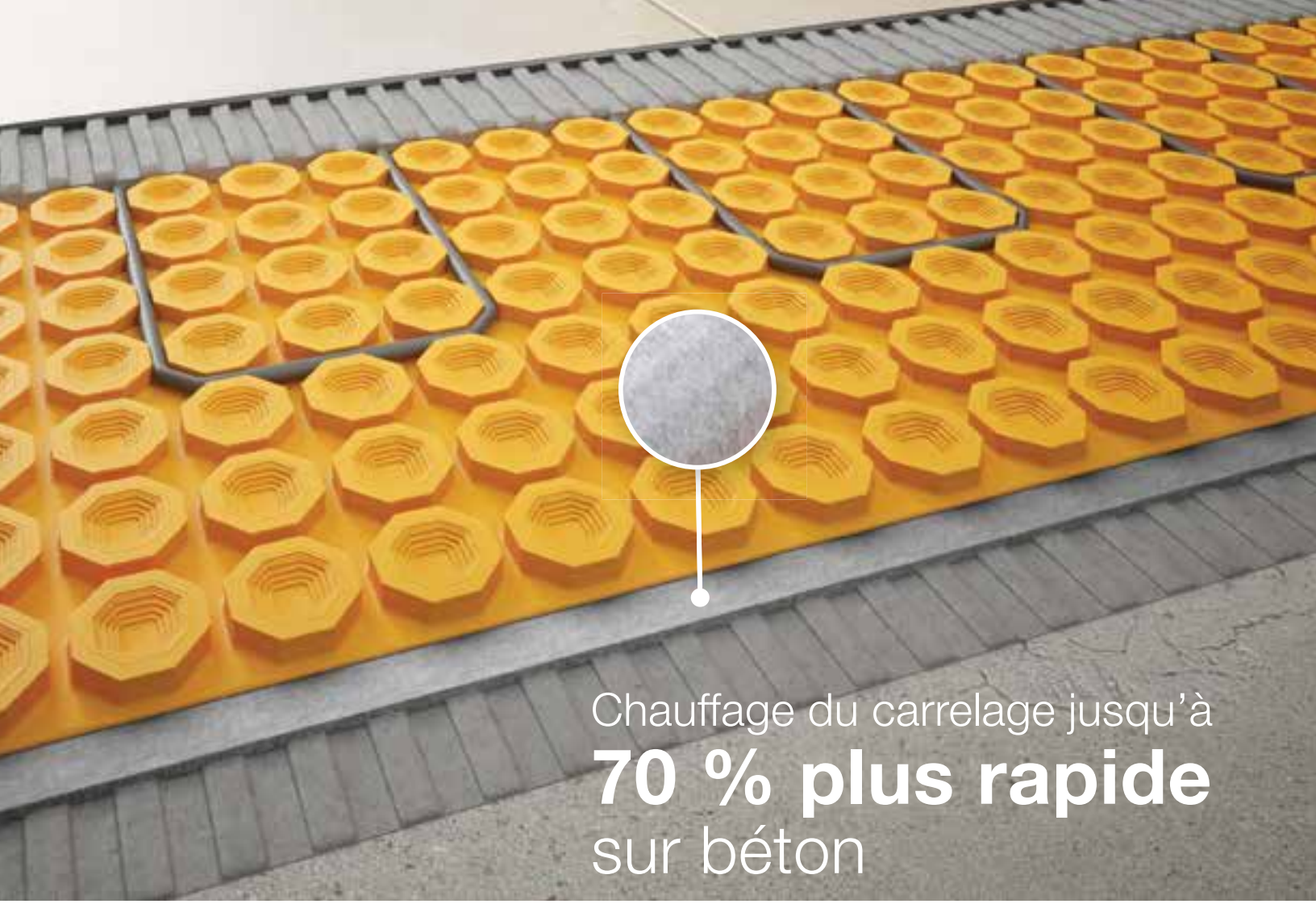

Schluter®-DITRA-HEAT-TB

Système de plancher chauffant électrique à isolant thermique intégré

Schluter®-DITRA-HEAT-TB est le seul système de plancher chauffant électrique comportant un isolant thermique; ce produit est idéal pour le carrelage posé sur du béton.

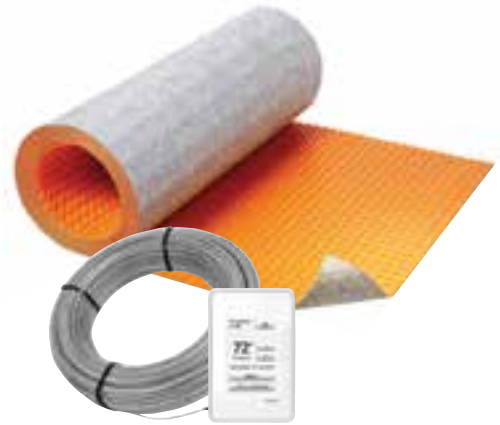

- Chauffage, désolidarisation et isolant thermique dans une couche unique
- Chauffage du carrelage jusqu'à 70 % plus rapide sur le béton
- Économise de l'énergie en diffusant la chaleur dans le carrelage plutôt que le sous-plancher
- Système tout en un accélérant et facilitant l'installation
- Épaisseur nominale de 5/16" *(8 mm)* limite l'épaisseur de l'assemblage

Membrane + Câbles =

Garantie du système complète!

Les matériaux et la main-d'oeuvre sont couverts par la garantie lorsque la membrane **DITRA-HEAT** et les câbles **DITRA-HEAT-E-HK** sont employés ensemble. **www.schluter.ca/garantie**

www.schluter.ca | 800-667-8746

Suivez-nous sur

BOSCH • boschtools.com

Bosch Canada

Marteau perforateur (RF328 VC) dont les performances de burinage et de perçage sont les plus rapides de sa catégorie. Les utilisateurs apprécieront sa gâchette à vitesse variable et surtout ses très bas niveaux de vibration.

Marteau perforateur (RH1255 VC) SDS-max® doté du système TurboTM Power qui augmente la coupe et la puissance. Cet outil possède la technologie Vibration Control™ et le positionnement Vario-Lock™ qui permet le pivotement et le verrouillage du ciseau avec précision. Autre caractéristique intéressante : le changement d'embout sans outils.

Clé à chocs (IWMH182) parfaite pour le vissage d'écrous et de systèmes d'ancrage. Un outil compact puissant avec trois réglages de vitesse dont le marteau et l'enclume sont montés sur des ressorts pour de meilleures performances dans le bois et le métal. On note aussi un boîtier à prise souple et un système de protection électroniques des cellules contre la surcharge.

« Depuis plus de 80 ans, Bosch fabrique et commercialise des outils électriques, des accessoires d'outils électriques et des outils de mesure de haute qualité. Nos ingénieurs effectuent des tests rigoureux, aussi bien dans les laboratoires que sur les chantiers. Dans chacune de nos usines dans le monde, tous les outils que nous produisons sont conformes à la certification ISO. Dans notre processus de conception et de production d'outils, nous tenons compte des besoins des utilisateurs. Par exemple, notre visseuse à chocs IDH182 est un outil compact et polyvalent muni du porte-outil tout-en-un (Socket Ready). Nous nous démarquons par l'innovation et par de très hauts standards de qualité. »

Denis Garneau,
Directeur régional, Bosch Canada

MILWAUKEE • milwaukeetool.ca

UNE PREMIÈRE DANS L'INDUSTRIE : ONE-KEY^MC DE MILWAUKEE

En décembre dernier, le fabricant Milwaukee lançait la première phase de sa plateforme numérique conçue pour les outils et l'équipement. L'application ONE-KEY^MC offre un nouveau niveau de contrôle et d'accès aux renseignements.

Avantages
- **Gestion de l'inventaire**
- **Production de rapports sur les outils**
- **Contrôle de l'outil.**

youtube.com

Avec la compatibilité ONE-KEY^MC, par exemple, cette perceuse-visseuse M18 FUEL^MC de Milwaukee se connecte sans fil à un téléphone intelligent. La personnalisation et la commande du rendement de l'outil sont illimitées. Cette application propose des configurations préétablies pour des fixations et des matériaux particuliers tandis que la vitesse et la puissance de l'outil sont définies en fonction de la tâche à accomplir. Une fois la configuration obtenue, le profil personnalisé est enregistré dans la mémoire de l'outil et il n'est plus nécessaire de la connecter au téléphone intelligent. Tous les profils sont par la suite stockés dans le nuage afin d'être accessibles en tout temps.

Milwaukee

« Nos ingénieurs consacrent beaucoup de temps et d'efforts dans le but de concevoir des outils uniques. Nos équipes se rendent sur les chantiers pour s'entretenir avec les travailleurs et les entrepreneurs et recueillent leurs idées et suggestions pour constamment innover sur le plan technologique. Nous offrons des garanties de 5 ans sur les outils électriques et de 2 et de 3 ans sur les batteries et les chargeurs. Fait à signaler, les 150 outils des plateformes M12 et M18 sont compatibles, ce qui facilite le travail des utilisateurs. Et nous devons aussi parler de nos trois innovations exclusives de la technologie FUEL comprenant le moteur sans balai POWERSTATE^MC, le bloc-piles REDLITHIUM^MC et le système électronique REDLINK PLUS^MC. Nos produits sont plus performants et plus intelligents. »

Keith Potts
Formateur national des ventes, Milwaukee Tools

STIHL • stihl.ca

stihl.ca

Plus puissante, plus légère et munie du système de gestion de moteur entièrement électronique STIHL M-Tronic^MC, la scie à chaîne STIHL MS 362 C-M redessinée offre une performance de calibre professionnel impressionnante. Le STIHL M-Tronic^MC règle électroniquement et avec précision le calage de l'allumage dans tous les modes d'opération en plus de gérer l'alimentation en carburant. De plus, ce système tient compte des conditions externes comme la température, l'altitude et la qualité du carburant. Que ce soit pour abattre, tailler ou tronçonner, elle livre toujours la meilleure performance dès le départ. Le filtre protège efficacement le moteur des fines particules et est facile à nettoyer.

geneq.com

Le X300 est le premier scanneur laser 3D compact et léger de la compagnie Stonex, l'outil idéal pour les applications de moyenne portée. Il est muni de deux appareils photo de 5 mégapixels.

Portée maximale : **300 m**
Précision : **de 6 mm à 50 m**
Ce produit est distribué par Geneq à Montréal.

RÉCEPTEURS ET LASERS NOUVELLE GÉNÉRATION

Le fournisseur Cansel propose aux entrepreneurs spécialisés en cloisons sèches et aux entrepreneurs généraux le système d'implantation *QML800 QuickMark* composé de deux lasers contrôlés par une tablette Android.

Quant au récepteur Spectra Precision *SP80*, on dit qu'il appartient à une nouvelle génération puisqu'il est doté de la technologie Z-Blade fournissant des mesures très fiables et d'une grande précision.

Il y a aussi la station totale Spectra Precision *Focus 35* qui transfère toute l'efficacité vers un seul opérateur afin d'optimiser son travail.

Cansel

Le calibrage du système consiste à aligner les deux lasers et à définir un point et une échelle d'origine.

Le récepteur Spectra Précision *SP80*.

La station robotisée *Focus 35* est facile à utiliser.

La Collection WARWICK

Programme stock de revêtement extérieur en pin noueux

WARWICK
revêtements de bois

La Collection WARWICK se décline en 3 modèles tendance de profils clins en pin noueux.

FINI 2 TONS FACE BRUTE
un classique réinventé

Le modèle le plus rustique de la collection.
Son fini semi-transparent est disponible en différentes couleurs qui laissent transparaître la fibre naturelle du bois.

COULEUR OPAQUE FACE BRUTE
le classique par excellence

Toute la richesse du bois brut, rehaussé d'un fini couleur opaque 2 couches.
Disponible en plusieurs couleurs.

Garantie limitée de **50 ans** contre la pourriture du bois.

FINI 2 TONS BOIS ANTIQUÉ
un contemporain qui se distingue

Ce modèle haut de gamme est offert en profil plat au fini semi-transparent brossé pour une allure des plus raffinée.

BOULANGER
ISO 9001

Fabricant et distributeur
Moulures et bois ouvré

La Collection Warwick est distribuée par **Roland Boulanger & Cie Ltée**, fort d'une expérience de plus de 70 ans dans la fabrication et la distribution de moulures et de composants de bois.

WWW.**BOULANGER**.QC.CA

Roland Boulanger & Cie Ltée
235, St-Louis, Warwick (QC)
Canada J0A 1M0

T : 1 800 567-5813
F : 1 800 363-5168

MAKITA • makita.ca

Makita

Cette cloueuse de pointes sans fil (DBN500Z) est dotée d'un mécanisme anti-fonctionnement à vide empêchant l'accroissement d'usure de l'ergot d'entraînement et d'un contrôle de profondeur intégré pour des réglages rapides et faciles.

Première scie circulaire à métaux (DCS551Z) Li-ion 18 V sans balai de Makita. Ce modèle ultra-compact possède un interrupteur sécuritaire à deux phases contre les démarrages accidentels. Technologie de couple d'entraînement automatique réglant vitesse et couple du moteur.

Perceuse-tournevis offerte avec le nouveau système de protection de batterie. Deux vitesses variables, 21 réglages de l'embrayage et la technologie de protection extrême (XPT) contre les poussières, les débris et les liquides.

Pistolet à calfeutrer avec fonction antidégouttement. Poignée ergonomique caoutchoutée et molette de vitesse variable !

« Makita est le seul vrai manufacturier d'outils électriques. Tous nos compétiteurs se concentrent sur d'autres produits, comme des électroménagers ou des pièces automobiles. Nous avons la plus vaste sélection d'outils sans fil 18V de l'industrie avec près de 150 modèles. Nous avons modifié nos outils 36V pour qu'ils puissent fonctionner avec deux piles de 18V. Si on ajoute les outils électriques, pneumatiques, à moteur et d'assemblage, on parle de plus de 600 modèles. Nous avons 2 centres de distribution et 14 centres de services au Canada. Makita a été le premier fabricant à commercialiser les outils sans fil avec des moteurs sans balais en 2003. Et sur le plan technologique, nous sommes des leaders avec nos systèmes antivibration et antiblocage. »

Stéphane Parent
National Manager / Market Development, Makita Canada

MATÉRIAUX

CERTAINTEED • certainteed.com/insulation

CertainTeed

Isolation thermique optimale

Juin 2016, CertainTeed annonçait le système OPTIMA pour les applications en cavités fermées, un isolant soufflé qui assure un rendement thermique supérieur.

Nattes d'atténuation acoustique

L'isolant NoiseReducer™ convient parfaitement aux murs mitoyens des maisons jumelées et dans les assemblages de montants en bois, tant pour les murs et les plafonds de projets résidentiels que commerciaux. Fabriquées en fibre de verre d'une épaisseur de 3,5 po (8,8 cm), ces nouvelles nattes aident à réduire la transmission sonore.

Solution insonorisante de cloison sèche

Produit certifié GREENGUARD® Or, le panneau de gypse SilentFX® QuickCut de CertainTeed est facile à tailler et à couper. Pour les murs intérieurs, les plafonds et les charpentes de bois ou d'acier, il vous permet de construire des systèmes muraux plus minces, tout en respectant les exigences acoustiques du Code du bâtiment. De plus, il offre une protection améliorée contre l'humidité et la moisissure.

de contenu
acqconstruire.com

LITRACON • litracon.ca

Litracon

Béton translucide

Même si ce produit du fabricant austro-hongrois Litracon existe depuis quelques années, nous tenions à vous parler de ces blocs de béton translucides dans lesquels on a injecté des fibres optiques… Il en résulte une structure cristalline comme on peut le voir avec ce bar à Prague et ce banc public à Budapest. Une invention de l'architecte hongrois Aron Losonczi ! Au Canada, l'entrepreneur général EllisDon Consulting Limited à Mississauga en Ontario, a utilisé ce matériau pour certains projets dont Le Memorial for the Fallen Peace Officers à Halifax.

LE MAINTIEN DE LA LICENCE : une action simple d'une importance capitale

Karine Devoyault
Avocate, Direction des affaires juridiques et gouvernementales de l'ACQ

Beaucoup d'entrepreneurs s'interrogent sur les obligations liées au renouvellement de la licence. Bon nombre d'entre eux connaissent déjà le processus, d'autres un peu moins et malheureusement, l'apprennent à leurs dépens !

Chaque année, les entrepreneurs en construction doivent s'assurer du maintien (autrefois appelé « renouvellement ») de leur licence de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ). Ainsi, à la date d'échéance de sa licence, l'entrepreneur doit acquitter sa cotisation dont il a reçu avis par la RBQ et si besoin est, il doit également mettre à jour l'information relative à l'entreprise, ses dirigeants et ses actionnaires.

La mise à jour des informations de l'entreprise

Cette mise à jour n'est pas obligatoire lors du paiement de la cotisation annuelle. Elle est requise seulement si l'entreprise a quelque chose à déclarer : un changement au sein de l'entreprise ou des infractions commises en matière de CSST, CCQ, ou encore des infractions criminelles, etc. Il est toutefois important de savoir que si une modification survient au sein de l'entreprise en cours d'année, la RBQ doit obligatoirement en être informée dans les 30 jours de ce changement.

L'avis de cotisation

En ce qui a trait à l'avis de cotisation, la RBQ le transmet à chaque détenteur de licence, 60 jours avant la date d'échéance. Afin d'aider encore davantage les entrepreneurs dans leur processus de renouvellement, un deuxième avis est transmis 15 jours avant cette date si le paiement n'est toujours pas reçu par la RBQ. De plus, il est intéressant de savoir qu'afin de faciliter le processus de maintien de licence, la RBQ a mis à la disposition des entrepreneurs un service en ligne sur son site Web. Cet outil virtuel permet un paiement rapide et sécuritaire ainsi que l'accès à différents formulaires, notamment celui relatif à la mise à jour des informations de l'entreprise.

Que se passe-t-il si le paiement n'est pas effectué à la date prescrite ?

Dès le lendemain de la date d'échéance, à minuit et une, si la RBQ n'a pas reçu le paiement, la licence sera annulée. Malheureusement, il n'y a pas de deuxième chance : il sera impossible de remédier à cette situation. L'entrepreneur devra faire une nouvelle demande de licence. La seule option qui s'offre à lui afin d'accélérer le traitement de son dossier est de se présenter au bureau de la RBQ et de demander un traitement prioritaire.

Il va de soi que faire une nouvelle demande de licence implique nécessairement des délais de traitement. Le fait d'avoir déjà obtenu une licence n'a aucun impact dans le cheminement de la demande. Dans l'intervalle, l'entrepreneur n'a plus de licence valide. Il lui est donc interdit d'exécuter ou de faire exécuter des travaux de construction sous peine d'amendes pouvant aller jusqu'à 81 692 $ dans le cas d'un individu et jusqu'à 163 383 $ dans le cas d'une entreprise, selon les articles 46 et 197.1 de la *Loi sur le bâtiment*. De ce fait, l'entrepreneur devra cesser tous travaux de construction en cours d'exécution et, dans le cas d'un entrepreneur général, arrêter ses chantiers de construction en cours. Les cocontractants de l'entrepreneur fautif, quant à eux, pourront poursuivre cet entrepreneur devant les tribunaux pour tous les dommages subis en lien avec cette situation.

Les conséquences de ne pas respecter les délais relatifs au maintien de la licence d'entrepreneur peuvent être désastreuses pour l'entreprise. Il est donc important de renouveler sa licence d'entrepreneur et de prendre toutes les mesures nécessaires pour effectuer ce renouvellement dans le délai prescrit, et ce, dès la réception de l'avis de cotisation.

En bref, ne tardez pas à effectuer votre paiement, faites-le dès la réception de votre avis de cotisation. Vous vous éviterez ainsi bien des problèmes.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Une entreprise dont le répondant cesse d'être un dirigeant peut continuer ses activités pour un maximum de 60 jours. Elle doit par la suite avoir un nouveau répondant pour continuer ses activités, à défaut de quoi la licence cesse d'avoir effet. Dans le cas d'un décès, le délai est de 90 jours.

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

LA QUALITÉ EN ACTION

La découpeuse à pierre STIHL doit être utilisée avec un jet d'eau.

Cylindrée	76,5 cm³
Puissance	4,3 kW
Poids*	7,6 kg/16,8 lb
Couple	5,2 Nm

* Sans carburant, ni chaîne et guide-chaîne.

DÉCOUPEUSE À PIERRE GS 461 ROCK BOSS[MD]

LE BÉTON NE PERD RIEN POUR ATTENDRE

Lorsque les autres équipements ne sont simplement pas à la hauteur, les professionnels en construction savent qu'ils peuvent compter sur la qualité STIHL. La STIHL ***GS 461 Rock Boss***[MD] est le complément idéal de votre équipe. Elle procure la puissance nécessaire pour effectuer des coupes jusqu'à 16 po de profondeur dans le béton armé, les briques de maçonnerie, l'asphalte et beaucoup d'autres matériaux que l'on retrouve sur les chantiers. La découpeuse à pierre ***GS 461 Rock Boss***[MD] offre un excellent rapport poids/puissance et des vitesses de coupe élevées. Son design compact est parfait pour une vaste gamme de travaux de construction et de rénovation.

- Équipée d'un moteur à balayage stratifié différé qui produit moins d'émissions polluantes.
- Jusqu'à 20 % moins de consommation de carburant.
- Excellente puissance de coupe : jusqu'à 16 po de profondeur.
- Système de filtration d'air amélioré avec filtre HD2.
- Guide-chaîne STIHL ROLLOMATIC[MD] G spécialement conçu, chaîne 36 GBM à faible étirement de série et la NOUVELLE chaîne abrasive diamantée 36 GBE économique à faible étirement.
- Raccord d'eau inclus.

LA QUALITÉ EN ACTION DEPUIS 90 ANS

Depuis 90 remarquables années, STIHL est un leader et innovateur mondial dans le secteur des équipements motorisés d'extérieur. Grâce aux produits d'ingénierie allemande fabriqués avec les dernières technologies avant-gardistes, STIHL est le choix préféré des professionnels en offrant une qualité toujours sans compromis. Les produits STIHL sont offerts uniquement chez des détaillants STIHL indépendants fournissant des conseils personnalisés et un service d'expert. Merci de votre soutien continu et de faire de STIHL votre marque de confiance.

90 STIHL® 1926 2016

STIHLCanada

JOIGNEZ-VOUS AU CLUB dont tout le monde parle! www.STIHLCLUB.ca

STIHL®
www.stihl.ca

Cylindrée	72,2 cm³
Puissance	3,9 kW
Poids*	10,2 kg/22,5 lb
Grandeur max. du disque	14 po/350 mm
Profondeur de coupe max.	4,9 po/125 mm

* Sans carburant ni disque de coupe.

TS 500i STIHL CUTQUIK[MD]

TECHNOLOGIE RÉVOLUTIONNAIRE DE POINTE

Si vous travaillez sur un chantier de construction, vous savez que tout ce qui compte est de livrer des résultats de qualité rapidement. La STIHL ***TS 500i***, avec son système à injection, est la partenaire de travail la plus fiable qui soit. Elle combine précision, efficacité et convivialité avec une technologie de pointe. Maintenant, vous pouvez vous concentrer sur ce qui compte : votre travail.

- La première découpeuse à disque à injection de carburant contrôlée électroniquement dans l'industrie des dispositifs à moteur.
- 17 % plus de puissance et une augmentation du poids de seulement 6 % comparée à la TS 420.
- Procédure de démarrage simplifiée, pas d'étrangleur - amorcez et tirez.
- Système de filtration d'air X2 qui nécessite moins d'entretien et qui conserve 99,96 % de son efficacité de nettoyage.
- Design compact et bien équilibré pour le confort de l'opérateur.
- Ajustement semi-automatique de la courroie.
- Le système électronique de contrôle de l'eau enregistre le dernier réglage. Le débit d'eau s'ajuste facilement pendant l'opération et il n'y a pas d'écoulement d'eau au ralenti.

RECEVEZ GRATUITEMENT[¥] UN DISQUE DIAMANTÉ

À L'ACHAT D'UN DÉCOUPEUSE À DISQUE STIHL CUTQUIK[MD]

[¥]Obtenez un disque diamanté STIHL B10-12 po d'une valeur de 109,99 $ à l'achat d'une TS 410 ou TS 480i, ou un disque diamanté STIHL B10-14 po d'une valeur de 145,15 $ à l'achat d'une TS 420, TS 500i ou TS 700, ou bien un disque diamanté STIHL B10-16 po d'une valeur de 181,49 $ à l'achat d'une TS 800.
La TSA 230 n'est pas incluse dans cette promotion.

Cylindrée	66,7 cm³
Puissance	3,2 kW
Poids*	9,6 kg/21,2 lb
Grandeur max. du disque	14 po/350 mm
Profondeur de coupe max.	4,9 po/125 mm

* Sans carburant ni disque de coupe.

TS 420 STIHL CUTQUIK[MD]

COMBINAISON UNIQUE DE PERFORMANCE ET D'EFFICACITÉ

La STIHL ***TS 420*** est une découpeuse à disque légère et pratique de 3,2 kW avec un disque de coupe de 350 mm pour tous les types d'applications. Le système de filtration longue durée innovateur avec circulation d'air cyclonique assure une durée de vie du filtre extrêmement longue et augmente les intervalles entre les entretiens. De plus, le faible taux de vibrations rend le travail moins fatigant.

- Haut rendement énergétique et haute performance.
- Munie d'un moteur à balayage stratifié qui réduit la consommation de carburant de 20 % et les émissions polluantes de 50 %.
- Système antivibrations réduisant la fatigue de l'opérateur.

UN CASQUE INTELLIGENT !

daqri.com

Gabriel Bégin
Agent de soutien technique
Systèmes de gestion de l'information de l'ACQ

Fondée à Los Angeles, DAQRI est une entreprise qui a mis au point un casque de protection intelligent, destiné au monde industriel et équipé d'un ensemble de capteurs sensoriels et de caméras infrarouges, qui ajoute l'élément de réalité augmentée au casque de sécurité couramment utilisé.

UN PRODUIT AMÉLIORÉ

Le casque intelligent DAQRI a beaucoup été amélioré depuis ses débuts, et continue de l'être. Avec les récentes acquisitions d'entreprises spécialisées en réalité augmentée, son futur est bien prometteur. Voici les dernières nouveautés :

- Instructions 4D en milieu de travail : permet d'afficher des instructions directement dans la visière.
- Vision thermique : donne la possibilité de voir ou d'enregistrer la température dans un environnement réel.
- Visualisation d'information : utile afin d'obtenir davantage d'informations sur son environnement sans avoir besoin d'équipement supplémentaire ou de se déplacer.
- Experts à distance : permet d'être en contact vidéo avec un expert en temps réel afin d'obtenir l'aide nécessaire pour accomplir une tâche.

APERÇU DES SPÉCIFICATIONS :

Caméra thermique : caméra FLIR intégrée

2 ports USB : Les ports USB permettent de brancher d'avantages de composants comme une lampe de poche et un détecteur de gaz.

Intel RealSense R200 : Caméra intégrée conventionnelle, caméras stéréo infrarouges et projecteur de laser infrarouge. Ces 3 capteurs mis ensemble permettent au casque de déduire les profondeurs.

Caméras : Une caméra couleur de 13 mégapixels est utilisée pour capturer la photo et le vidéo.

Audio : Les 4 microphones servent pour la réduction du bruit et l'utilisation de technologies audio avancées.

Centrale à inertie : Contient un panneau de grade industriel et un autre commercial pour des performances optimales.

Casque : La partie extérieure est en moulage par injection plastique et l'intérieur est un composite d'aluminium et de fibre de carbone.

Visière : La visière rétractable respecte les standards de sécurité et offre une protection des égratignures et une option antireflet.

Station d'accueil et de recharge : Il suffit de déposer le casque sur la base pour le recharger et transférer de l'information vers ou depuis un PC.

Processeur : L'unité centrale est munie d'un processeur Intel M7 6e génération.

Dissipateur de chaleur : Un dissipateur de chaleur est installé à l'intérieur du casque et on y retrouve des indicateurs de couleur qui nous informe s'il y a un problème (surchauffe, batterie faible, etc.)

Système d'affichage photonique : Affiche la réalité augmentée sur un système robuste adapté pour un environnement industriel.

DAQRI 4D Studio : Application informatique permettant de créer des procédures et des instructions afin de les déployer sur le casque intelligent DAQRI.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le casque intelligent pouvait détecter des fuites, des malfaçons et des circuits défectueux sur les chantiers de construction ?

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

Site officiel
- http://daqri.com/home/product/daqri-smart-helmet

LE COFFRE À OUTILS

ÉCONOMIE

MISSION COMMERCIALE À PHILADELPHIE : une réussite à tout point de vue !

Jean-Philippe Cliche
Économiste
Direction, Services corporatifs de l'ACQ

L'Association de la construction du Québec (ACQ), en partenariat avec le World Trade Center Montréal, a effectué une mission commerciale à Philadelphie du 20 au 22 juin 2016. Quelque dix entreprises québécoises, incluant des membres de l'ACQ ont participé à cette mission qui avait pour but de tisser des liens commerciaux avec cette ville de la Pennsylvanie. Ceux-ci ont eu la chance de rencontrer un bon nombre de firmes d'architectes de prestige, ainsi que des entrepreneurs généraux de la région.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Ayant entamé une phase de revitalisation, la ville de Philadelphie compte déployer de nombreux projets immobiliers dont les investissements auront dépassé les 6,7 milliards de dollars d'ici 2018.

Les entrepreneurs québécois ont aussi eu la chance d'effectuer du réseautage avec les membres de la délégation générale du Québec lors de l'événement, dont Mme Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, M. Jean-Claude Lauzon, délégué général du Québec à New York et M. Michel Leblanc, président et chef de la direction de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Il est à noter que la délégation du Québec à New York compte plus d'une vingtaine d'employés qui se dédient à faire augmenter les échanges bilatéraux entre le Québec et différents marchés de la côte est américaine, dont la grande région de la Pennsylvanie.

Augmentation des exportations vers les États-Unis

La reprise de l'économie américaine a bénéficié au Québec en 2015, alors que les exportations du Québec vers les États-Unis ont augmenté de façon significative, passant de 52,97 milliards de dollars en 2014 à 59,44 milliards en 2015[1]. Cette excellente performance est certainement en partie la raison pour laquelle les entrepreneurs québécois œuvrant dans le domaine de la construction ont répondu présents à cette mission commerciale. Fait à noter, la performance du Québec est opposée à celle du Canada en entier, alors que les exportations ont légèrement diminué au pays durant la même période. Bien que la chute des cours du pétrole brut explique en grande partie cette disparité entre le Canada et le Québec, il est aussi évident que la belle province tire son épingle du jeu lorsque le taux de change avec le dollar américain est avantageux, comme c'est le cas en ce moment.

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

Ayant moi aussi participé à cette mission commerciale, j'ai eu la chance d'effectuer une présentation sur l'industrie de la construction québécoise devant une cinquantaine de personnes, Américains et Canadiens, captivés par le sujet. Ceux-ci ont semblé particulièrement intéressés par nos projets miniers dans le nord du Québec, par notre hydroélectricité et même par notre système de certificat de compétence de la main-d'œuvre, eux qui ont du mal à attirer et à retenir de la main-d'œuvre de qualité en construction.

Satisfaction des participants

Il semble que l'ensemble des entreprises ayant participé à cette mission commerciale ont été satisfaites de leur expérience, et plusieurs resteront en contact avec d'importantes compagnies de construction et firmes d'architectes de la région. Les résultats de ces missions se matérialisant habituellement quelques trimestres après les rencontres initiales, il nous reste maintenant à espérer tous que nos entrepreneurs signeront des contrats lucratifs avec nos voisins de la Pennsylvanie.

ENTREPRISES PARTICIPANTES
Abzac Canada inc.
Air Liquide Canada
Bois Expansion
EAD Desing (groupe Sani-Tech)
Éclairage Québec
Gocam 3D Inc.
Granite au Sommet inc.
Produits Métaliques PMI
Walker Glass Co. Ltd.

[1] Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques économiques.

LE PERFECTIONNEMENT DES SALARIÉS : un outil pour augmenter vos profits

Samuel Harvey
Coordonnateur — Développement des compétences
Direction des relations du travail de l'ACQ

En 2015, les employeurs de l'industrie de la construction ont versé plus de 2 millions de dollars dans le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC).

À première vue, ce montant peut sembler une dépense importante. Notons toutefois que les études démontrent qu'un employeur peut obtenir un rendement sur son investissement : chaque dollar investi en formation peut rapporter jusqu'à 3,55 $. Former sa main-d'œuvre est d'autant plus profitable puisque le Fonds soutient financièrement les employeurs désireux d'obtenir une formation en entreprise adaptée à leurs besoins.

SAVIEZ-VOUS QUE...

pour chaque heure travaillée par vos salariés, vous versez 0,15 $ dans le Fonds de formation des salariés de l'industrie de la construction (FFSIC) ?

Se démarquer de la concurrence

Dans un contexte où il y a une diminution des heures travaillées dans l'industrie de la construction, les employeurs doivent utiliser tous les moyens disponibles pour se démarquer de la concurrence. Les conditions de travail applicables étant les mêmes pour tous puisqu'elles sont régies par les conventions collectives, seuls les coûts liés à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) ainsi que la productivité de la main-d'œuvre constituent les principaux éléments susceptibles d'influencer la valeur d'une soumission. Les compétences acquises par nos salariés dans le cadre des formations offertes permettent, entre autres, de réduire les erreurs de même que le temps d'exécution pour la réalisation des travaux de construction. Ainsi, tout employeur a intérêt à investir dans le perfectionnement de ses salariés, puisqu'il y a un lien direct avec le profit qu'il peut dégager d'un contrat.

Ce même employeur peut également développer de nouvelles compétences chez ses salariés en vue de soumissionner sur de nouveaux projets. À titre d'exemple, une entreprise de Montréal a pu bénéficier du soutien du FFSIC pour développer une formation sur la pose de revêtement de granito (terrazzo), ce qui lui a permis d'obtenir d'importants contrats liés à ce type de revêtement. Par ailleurs, certaines formations sont nécessaires à la réalisation de travaux particuliers. Pensons notamment aux formations concernant l'opération des plateformes élévatrices ou des chariots élévateurs que les donneurs d'ouvrage exigent comme condition d'accès au chantier en raison des programmes de prévention.

Les changements technologiques peuvent également nécessiter le développement de certaines compétences des salariés dans le but d'utiliser de nouveaux équipements. L'entreprise peut, aussi avec le soutien du Fonds, rester à la fine pointe de la technologie, sans avoir à débourser d'argent frais. Notons que les fournisseurs ou centres de formation professionnelle peuvent également offrir des formations sur les produits ou équipements. Cependant, ces formations seront généralement aux frais de l'employeur, contrairement aux formations financées par le Fonds.

Les activités de perfectionnement peuvent également contribuer à réduire le taux de roulement des salariés dans l'entreprise, puisqu'elles constituent un signal clair aux salariés que leur employeur tient au développement de leurs compétences. L'engagement ainsi obtenu des salariés engendrera une meilleure rétention de la main-d'œuvre. Le Fonds de formation prévoit notamment le remboursement d'activités de perfectionnement visant la relève en gestion d'un chantier de construction. L'employeur peut ainsi offrir à certains de ses salariés la possibilité d'accéder à un poste de contremaître. Finalement, il est possible d'organiser des activités de formation entre deux contrats, ce qui évitera de voir les salariés quitter un employeur pour une autre entreprise.

Les deux agents de promotion de l'ACQ, Suzanne Garon et Alain-Gabriel Guignard, sont à la disposition des employeurs pour une rencontre visant à déterminer les besoins spécifiques aux travaux à exécuter par l'employeur et soutenir ce dernier tout au long de la démarche de formation.

Coordonnées :

Suzanne Garon : 514 354-8249, poste 2708
Alain-Gabriel Guignard : 514 354-8249, poste 2712

UNE EXPERTISE ÇA SE CONSTRUIT

Pour une main-d'œuvre plus compétente
Pour une meilleure compétitivité
Pour de la formation gratuite

FIERS ET COMPÉTENTS
FORMATION DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

acq.org/perfectionnement

Vos agents de promotion sont là pour vous aider !

514 354-8249
Suzanne Garon poste 2708
Alain-Gabriel Guignard poste 2712

LE COFFRE À OUTILS

RELATIONS DU TRAVAIL ET PERFECTIONNEMENT

FIN DES AUDITIONS de l'arbitrage de différends

Marc-Antoine Paquette
Conseiller en recherche
Direction des relations du travail de l'ACQ

La dernière journée d'audition a eu lieu le 14 juin 2016 et le jugement devrait être rendu à la fin août.

Rappel

Vous vous souviendrez qu'en juillet 2014, dans le but d'en arriver à une entente négociée, l'ACQ et l'Alliance syndicale avaient décidé de déférer en arbitrage de différends les deux derniers enjeux sur lesquels les parties n'arrivaient pas à s'entendre. Cette approche a permis de conclure la négociation en évitant un nouveau conflit de travail. Il s'agissait de deux enjeux patronaux portant sur le taux de rémunération des heures supplémentaires et la détermination de la majoration des frais de déplacement pour les années 2015 et 2016.

SAVIEZ-VOUS QUE...

En vertu de la loi R-20, l'avis de négociation en vue de la prochaine négociation collective des secteurs IC/I peut être donné à partir du 1er octobre 2016.

Au sujet du taux de rémunération des heures supplémentaires, il s'agit d'un enjeu de longue date de l'ACQ qui vise, avec l'introduction du temps et demi dans les conventions collectives des secteurs IC/I, à rapprocher notre industrie de ce qui se fait dans tous les autres secteurs d'activités économiques. Ceci nous permettrait d'avoir une meilleure accessibilité sociale pour les donneurs d'ouvrage. Rappelons au passage que le temps double dès la première minute de l'heure supplémentaire ne se retrouve pas dans 99,9 % des autres secteurs d'activités économiques du Québec et dans aucun autre secteur de la construction des autres provinces canadiennes.

De façon générale, l'ACQ demande le temps et demi pour les cinq premières heures supplémentaires sans tenir compte des dimanches et des jours fériés et la partie syndicale veut conserver le statu quo.

En second lieu, concernant la majoration des frais de déplacement, la négociation a porté essentiellement sur la distance à parcourir pour avoir droit à l'indemnité et sur le montant de l'indemnité elle-même. La partie patronale avait pu négocier une augmentation de la première strate, soit une distance de 60 km à 65 km à parcourir avant le début du paiement de l'indemnité, et ce, dans toutes les régions du Québec. En contrepartie, l'ACQ offrait une majoration de l'indemnité de 6 % pour la première année et de 3 % pour chacune des deux années subséquentes. Pour sa part, l'Alliance syndicale revendiquait 6 % pour chacune des 3 années. Ainsi, ne pouvant trouver une solution acceptable pour les deux parties, il a été décidé d'également référer ce litige en arbitrage de différends.

Il est important de noter que tant et aussi longtemps que l'arbitre n'a pas statué, ce sont les conditions qui sont présentement dans les conventions collectives des secteurs IC/I qui s'appliquent.

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

Une première pour l'ACQ en arbitrage de grief d'interprétation

C'est en décembre 2011 que l'Assemblée nationale adoptait la *Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction*. Dans la foulée de ce projet de loi, plusieurs articles de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (loi R-20), ont été modifiés. C'est ainsi qu'a été ajoutée une nouvelle procédure permettant la possibilité de faire trancher par un arbitre toute difficulté d'interprétation relativement à une clause de la convention collective.

Toutefois, ce recours peut être entrepris seulement par les associations représentatives, l'association d'employeurs et les associations sectorielles d'employeurs. Enfin, ce recours doit préalablement être autorisé par la Commission de la construction du Québec (CCQ) afin qu'elle s'assure qu'il existe une véritable difficulté d'interprétation relativement aux clauses visées par un tel recours.

La table étant mise, l'ACQ a décidé, le 13 août 2015, d'adresser une première demande d'autorisation à la CCQ pour intenter un recours en arbitrage de grief d'interprétation. Cette demande visait à faire statuer l'horaire de travail applicable pour un électricien travaillant sur le chantier de Stornoway (projet Renard). Tandis que la partie patronale alléguait que c'était l'horaire de travail de la Baie-James qui trouvait application, le syndicat revendiquait l'horaire de travail régulier.

Ainsi, cette demande a été acceptée par la CCQ et l'audition devant l'arbitre a eu lieu le 9 mai 2016. Finalement, l'arbitre a rendu une décision le 11 juin dernier et il a statué que l'horaire applicable était celui de la Baie-James, puisque le chantier était isolé.

COMMISSION
DE LA CONSTRUCTION
DU QUÉBEC

AGIR ENSEMBLE POUR ACCROÎTRE LA CONFORMITÉ

Favoriser la CONCURRENCE LOYALE sur les chantiers de construction au Québec est une priorité pour l'industrie. La VIGILANCE des travailleurs et des employeurs est essentielle pour écarter du jeu tous ceux qui font fi des lois, des règlements et des conventions collectives. Soyons des LEADERS en matière de probité. Ensemble, établissons les plus hauts standards de CONFORMITÉ.

CCQ.ORG

LE COFFRE À OUTILS

FORMATION

La formation ou le coaching : DE QUOI S'AGIT-IL VRAIMENT ?

Brenda Allwin
Conseillère en formation
Direction, Services corporatifs de l'ACQ

Les termes « formation » et « coaching » sont utilisés à toutes les sauces et sont souvent mal compris. Il s'agit de deux moyens de développement qui ont tous deux leur place dans votre entreprise. Une série d'articles vous aidera à mieux comprendre la différence entre les deux et à choisir la bonne formule. Le premier article porte sur la formation.

En général, quand on parle de formation, on pense surtout à la formation de type traditionnel et à la formation à distance. La première se passe en classe où un formateur transmet des connaissances, oriente le déroulement de la formation, explique le contenu et fournit des outils (théories, modèles). La plupart du temps, le formateur utilise une présentation PowerPoint comme support visuel et distribue un manuel aux participants.

SAVIEZ-VOUS QUE...

La formation Plans et devis : discerner les points critiques *place les participants dans le feu de l'action en les faisant travailler sur de vrais plans de construction ?*

Du côté de la formation à distance, celle-ci se passe sur Internet où le participant accède à des connaissances en temps réel ou en différé, en utilisant des moyens de communication connectés à Internet tels que le téléphone, l'ordinateur, la tablette, etc. L'avantage de la formation à distance réside dans le fait que le participant a la possibilité d'assister à une formation là où il le veut.

Dans tous les cas, qu'elle soit traditionnelle ou à distance, la formation est un moyen d'acquérir des savoirs, savoir-être et savoir-faire spécifiques. Par contre, ces spécificités font en sorte que la formation n'entretienne pas toujours de lien avec les besoins personnels de chacun des participants : son but étant d'outiller les participants à faire face à des situations de travail auxquelles tous seront souvent confrontés.

Le processus 70-20-10 : comment l'individu apprend-il ?

Il faut savoir que 90 % de nos apprentissages se réalisent dans la pratique et grâce à la socialisation (voir le schéma ci-contre). C'est pourquoi les nouvelles approches de formation misent sur la pratique. Elles tentent de développer des compétences (ou des « savoir-y-faire ») qui peuvent s'acquérir dans le feu de l'action et s'utiliser par la suite dans plusieurs situations de travail.

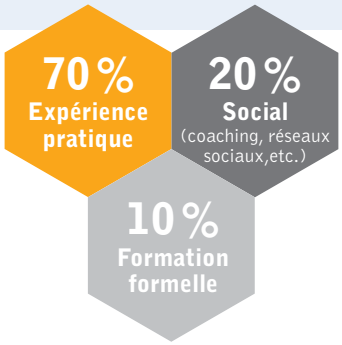

Durant une formation, le participant est donc de plus en plus invité à travailler en équipe, résoudre des problèmes, réaliser des études de cas ou simuler un jeu de rôle qui l'aideront par exemple à mieux interpréter des plans et devis ou mettre à jour ses connaissances sur le Code de la construction. Cette façon d'aborder la formation est efficace et dynamique, puisqu'elle demande aux participants d'être plus actifs. De retour en poste, face à diverses situations de travail, les travailleurs ont donc plus de facilité à mettre en pratique ce qu'ils ont appris en formation.

Voilà qui fait un rapide tour de la formation, un monde vaste et enrichissant. Dans le prochain article, nous nous attarderons à une autre approche de développement des employés, soit le coaching à la tâche qui, dans le milieu de la construction, est mieux connu sous le nom de compagnonnage.

Le tableau suivant résume les types d'activité de formation.

TYPE D'ACTIVITÉS DE FORMATION	CARACTÉRISTIQUES	EXEMPLE	EN PRÉSENCE	À DISTANCE
Traditionnel	• En classe • En groupe • Avec un formateur	Une formation sur la gestion financière dans les locaux de votre ACQ régionale.	X	
Webinaire	• Conférence en ligne • En temps réel • Avec formateur ou animateur • Seul ou en groupe	Un webinaire sur le processus BIM.		X
Classe virtuelle	• Classe en ligne • En temps réel • Avec formateur, animateur ou tuteur • En groupe	Une classe virtuelle sur le bâtiment durable.		X
eLearning	• Autoapprentissage en ligne • Sans formateur • Seul, le participant se connecte au moment qui lui convient • Le participant est autonome dans ses apprentissages	Une capsule sur l'accueil et l'intégration des nouveaux employés.		X

« Bâtir, c'est la plus belle chose au monde.»

MANON GOSSELIN

Manon Gosselin
Présidente, Héneault et Gosselin

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAUDE GIRARD

La spécialité des travaux de reprise en sous-œuvre n'est pas enseignée dans les écoles de métiers de la construction. Manon Gosselin s'est donc construit un programme de formation spécifique.

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

« Des ingénieurs, des chargés de projets et des contremaîtres m'ont tout appris des vérins hydrauliques, de la géotechnique, de la technique de soulèvement d'une propriété et d'un transport sur route. » Trois années d'apprentissage ont été nécessaires avant de pouvoir diagnostiquer, établir un plan de réhabilitation, planifier un chantier et le réaliser.

Sur les traces de son père

Enfant, elle suivait, accompagnée de sa mère, son père sur les chantiers. Ce dernier avait comme tâche de soulever des maisons pour refaire les fondations. « Je répétais à mes amis que mon père était l'homme le plus fort au monde parce qu'il pouvait lever une maison d'une seule main. J'étais loin de me douter à cette époque que je serais un jour moi aussi une superhéros », évoque Manon Gosselin.

Même si une carrière en droit l'attirait, elle a préféré des études en administration : « Je voulais devenir chef d'entreprise et travailler dans le secteur de la construction. Je n'avais aucun doute là-dessus. »

Son premier contrat

Elle s'est sentie bien petite dans ses grosses bottes de construction lorsqu'elle s'est retrouvée devant une énorme résidence de Westmount pour son premier mandat en sous-œuvre. « Nous étions face à un véritable défi et j'ai alors demandé à tous les intervenants qui allait prendre les décisions ? Ils m'ont tous répondu : "Toi, Manon". En somme, j'avais posé cette question parce que je voulais une personne responsable pour signer mon parachèvement ou mes avis de changements… Tous avaient cependant bien compris que j'étais la boss du chantier. »

Les femmes dans la construction

Elle adore travailler avec les gars. « Nous avons une bonne complicité et nous nous entendons bien. Plusieurs admirent ma grande volonté de réussir et tous se réjouissent de mes succès. » Si on aborde le sujet de la présence des femmes dans l'industrie et de la force physique, elle argumente ainsi : « Si un outil ou un matériau est trop lourd pour être soulevé par une femme, c'est le cas également pour certains hommes. Les femmes mettent en pratique des techniques de manutention qui permettent de réduire le nombre de blessures. »

« Tous avaient cependant bien compris que j'étais la boss du chantier. »

Selon elle, pour attirer davantage de femmes dans la construction, il faut que ça commence à l'école. « Je pense que si on organisait des rencontres avec les jeunes filles du secondaire pour leur montrer les différents métiers et occupations menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles, on pourrait faire la différence parce qu'il y a des métiers payants. »

Quand ton père a bâti des maisons toute sa vie, des quartiers au complet et même une usine de maisons préfabriquées, comment peut-on se retrouver dans un autre domaine ? Depuis 20 ans qu'elle est chez Héneaut et Gosselin, si on demande à Manon Gosselin pourquoi elle a choisi ce métier, la réponse ne se fait pas attendre : « Bâtir, c'est la plus belle chose au monde. »

RENCONTRE AVEC…
François-Mario Lessard

PROPOS RECUEILLIS PAR CLAUDE GIRARD

Il a connu de longues journées à négocier les conventions collectives des salariés des secteurs IC/I en prenant part à 7 rondes de négociations depuis 1995. François-Mario Lessard, de la Direction des relations du travail de l'ACQ, a quitté son bureau le 22 juillet dernier pour une retraite bien méritée.

Bachelier en relations industrielles de l'Université de Montréal, François-Mario Lessard a commencé sa carrière à la STCUM, devenue la STM en 2002. « C'est là que j'ai appris la procédure de griefs avec les nombreux syndicats, dont ceux des chauffeurs d'autobus et de métro et des employés d'entretien. Pour moi, ce travail a été une véritable école de formation. »

Directeur régional de l'AECQ

Et puis, le temps d'une négo à la Papeterie canadienne de Joliette – vous savez, celle qui produisait les fameux cahiers *Hilroy Canada* –, le jeune diplômé en relations du travail prend la direction de Trois-Rivières où on lui propose le poste de directeur régional de l'AECQ (Association des entrepreneurs en construction du Québec). Il a été un proche témoin de la construction de la centrale nucléaire Gentilly II en 1983 et de l'usine d'eau lourde LaPrade à Bécancour. « J'ai aussi vu construire l'usine de magnésium Norsk-Hydro durant les années 80 et sa démolition en 2009 », évoque avec un brin de nostalgie M. Lessard. Il se souvient des nombreuses rencontres avec des employeurs et des fréquentes interventions du gouvernement dans le processus de négociation au nom de l'intérêt public. C'est aussi à cette époque qu'on assiste à la déréglementation dans le secteur résidentiel, et pour le représentant de l'AECQ, la loi 142 n'était pas nécessairement une bonne nouvelle.

La loi 46

Mais s'il est une législation qui revêt une grande importance pour lui, c'est bien la loi 46 qui, en 1995, a permis à l'ACQ d'exercer le mandat de négociation et des relations du travail pour les employeurs œuvrant dans les secteurs IC/I : « Cette même loi abolissait les décrets, lesquels sont remplacés par les conventions collectives sectorielles, négociées par les associations sectorielles d'employeurs et les associations syndicales. La loi 46 responsabilisait, en somme, les parties négociatrices. »

Relations du travail à l'ACQ

À l'AECQ, son rôle consistait à représenter les employeurs de la région de la Mauricie en matière de relations du travail. Il franchira une nouvelle étape dans sa carrière en devenant directeur adjoint aux relations du travail à l'ACQ en 1995 et directeur 5 ans plus tard. François-Mario Lessard se retrouvera alors à négocier aux côtés de son inséparable collègue, Lyne Marcoux, négociatrice en chef (Isolation Lamar). Avant d'entamer une première ronde de négociation, les porte-paroles des associations patronales et syndicales ont suivi ensemble une formation pour se familiariser avec les principes de la négociation raisonnée. « Nous avons même fait des simulations supervisées par deux professeurs de relations du travail de l'Université du Québec à Chicoutimi », se souvient M. Lessard.

Les ententes conclues avec la partie syndicale ont représenté d'importants gains pour les employeurs : « Je pense notamment aux plages horaires, à la possibilité d'effectuer des travaux d'entretien ou de rénovation sur des bâtiments commerciaux, institutionnels et industriels terminés sans avoir à payer d'heures supplémentaires, à l'abolition des primes improductives dans le secteur industriel (industrie lourde) ou encore à l'augmentation des distances conférant le versement d'une

Groupe NH Photographes – Normand Huberdeau

« J'ai vu construire et démolir l'usine de magnésium Norsk-Hydro à Bécancour. »

François-Mario Lessard
Direction des relations du travail de l'ACQ

indemnité pour frais de déplacement. Notre régime de relations du travail a permis la conclusion de 14 conventions collectives. Nous avons connu un seul conflit de travail en 2013. Je considère que nous avons une assez bonne moyenne depuis l'abolition des décrets. »

Régime de retraite déficitaire

Un autre dossier majeur a retenu l'attention lors la négociation en 2004. Patrons et syndicats ont alors été confrontés à un déficit de 2 milliards de dollars au régime de retraite : « Nous avons sauvé le régime en instaurant un régime à cotisations déterminées au lieu d'un régime à prestations déterminées. Le déficit sera totalement épongé en 2019 et on pourra même compter sur un fonds de réserve pour faire face aux soubresauts de l'économie. »

La loi 33 sur le placement syndical constitue un autre point marquant des gains obtenus par l'ACQ. « Nous devions mettre fin à l'intimidation sur les chantiers et redonner le droit de gérance aux employeurs dans le processus d'embauche. » Autre élément important de cette loi : la réévaluation par la Commission de la construction du Québec de la définition des métiers. « Notre industrie doit revoir la définition des métiers à la lumière des pratiques établies en y intégrant également les nouvelles technologies et en favorisant les juridictions partagées », insiste le futur retraité, très satisfait de tout ce qui a été accompli pour améliorer la productivité et les conditions de travail des salariés.

Et maintenant que l'heure de la retraite a sonné, François-Mario Lessard ne sera pas inactif. « Je vais m'inscrire à l'Université du troisième âge pour suivre des cours d'histoire et de géopolitique. » Des projets de voyage ? Sans doute l'Espagne !

RECQ
REGROUPEMENT DES ENTREPRENEURS EN COFFRAGE DU QUÉBEC
Votre référence en travaux de fondations
1 844 640 1005
www.recq.ca
5089, boul. St-Jean-Baptiste
Montréal (Québec) H1B 5V3
Tél. 514 640 1005
Téléc. 514 640 9901
info@recqcoffrage.com

Géni-Métal
Laboratoire de métaux
• Inspection et photo par drone
• Inspection d'équipements de levage
• Procédures de soudage
• Inspection NDT de soudures, structures métalliques et peinture
• Génie civil et structure
Ingénieur QC, ON, AB
Certifié CGSB, AWS, ASNT
Serge Y. Tremblay, ing.
sergeytremblay@geni-metal.ca
139, rue d'Amsterdam
St-Augustin (Québec) G3A 2V5
Téléphone : (418) 878-3218
Télécopieur : (418) 878-3257
www.geni-metal.ca

SERVICES BONAMI
Montréal – Sherbrooke
•Entretien de chantiers de construction
•Service de conciergerie
•Nettoyage après construction
•Entretien (bureau, pharmacie, commerce)
•Entretien saisonnier
Michel Richardson, Directeur des opérations
Division Québec
michel.richardson@servicesbonami.com
1-855-734-6365
Fax. 450-427-7007
Cell. 514-709-0994

LE COFFRE À OUTILS

ENTREPRENEURS ACQ

« Nous avons construit plus de 8 500 habitations dans la région de la capitale nationale. »

GILLES DESJARDINS, PRÉSIDENT BRIGIL

Groupe NH Photographes – Normand Huberdeau

Remise du trophée – Congrès ACQ 2015 – Tremblant

Cet entrepreneur général de Gatineau réalise des projets depuis plus d'une trentaine d'années. « J'avais 19 ans lorsque j'ai bâti un premier immeuble de 6 logements », se souvient M. Desjardins. L'ACQ Outaouais a désigné Brigil, entreprise de l'année 2015, lors du Congrès tenu à Tremblant, l'automne dernier.

Grâce à son père Gabriel, il a toujours eu la flamme d'entrepreneuriat. « Son garage était mon terrain de jeux et c'est là que j'ai appris le sens des affaires », raconte M. Desjardins dont le nom de l'entreprise a été formé par la deuxième syllabe du prénom de son père « Bri » et son prénom Gilles, dont il n'a conservé que les trois premières lettres.

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

Le jeune entrepreneur aura l'occasion, avec sa conjointe Céline, de construire d'autres immeubles et de vendre des propriétés : « Nous vivions bien installés dans notre condo modèle et prenions bien soin de tout ranger et de tout mettre à l'ordre avant de recevoir les futurs acheteurs. »

Toujours en croissance

L'entreprise n'a cessé de croître au fil des années. Elle compte une centaine d'employés et a été désignée *Employeur de choix au Québec* en 2014 par la firme Aon Hewitt. « L'équipe de Brigil a construit plus de 8 500 unités (maisons unifamiliales et copropriétés) dans la région de la capitale nationale », précise avec fierté le président Gilles Desjardins. Les outils technologiques ne sont pas étrangers à une telle croissance et il faut bien admettre que les petits carnets et les crayons ont été remplacés par les cellulaires et les tablettes : « Nos contremaîtres ont rapidement adopté les téléphones portables et intelligents, ce qui permet une communication plus efficace sur les chantiers. »

Brigil

Un grand projet : la Place des Peuples

Et si on lui demande de nous parler d'un projet qui lui tient à cœur, il répond sans hésitation : « la Place des Peuples ». Il s'agit de deux tours iconiques de 35 et de 55 étages qui devraient être construites au centre-ville de Gatineau. Pour M. Desjardins, une telle réalisation donnerait une nouvelle vie au Vieux-Hull et créerait de l'achalandage pour les commerçants. « Pour nous, c'est un projet d'envergure et je crois qu'il est important de ne pas trop se presser et surtout d'écouter la population. Ainsi, nous pourrons le bonifier et nous assurer de bien répondre aux besoins des Hullois et des Gatinois. »

L'honnêteté avant tout

Lorsqu'on s'adresse à un entrepreneur, impossible de ne pas faire allusion à certains épisodes moins glorieux de l'industrie québécoise de la construction : « J'espère franchement que la commission Charbonneau aura servi de leçon et d'exemple à toutes les entreprises de construction au Québec. Dans un domaine comme le nôtre, l'honnêteté est primordiale pour ne pas perdre la confiance de la clientèle. » Et s'il avait une demande à faire à la ministre du Travail, ce serait que des organismes gouvernementaux comme la Commission de la construction du Québec continuent à accompagner les entrepreneurs pour ce qui concerne la formation professionnelle. « Nous devons constamment améliorer notre productivité et nos façons de travailler, et surtout, rendre encore plus sécuritaires nos chantiers. »

Grand mécène du Québec

Bien implanté dans sa communauté, Gilles Desjardins se fait un devoir de soutenir les organismes, dont Centraide Outaouais, en remettant des dons pour les aider à poursuivre leurs activités. D'ailleurs, le président de Brigil fait partie de la liste des grands mécènes du Québec et son nom figure à côté de celui de P.K Subban. Son plus grand souhait est de continuer à demeurer un chef de file de la construction résidentielle dans sa région : « Je veux laisser un héritage en contribuant au développement de plusieurs villes de l'Outaouais et permettre à des familles d'avoir accès à une propriété de qualité. »

RIO

Où se trouve la plus imposante grue sur un chantier de construction au Québec ?

Sur le site du Parc olympique en vue des travaux d'aménagement pour accueillir les futurs locataires de sept étages dans la Tour de Montréal. Cette installation dépasse de 40 mètres le mât du Stade. Plus de 1 000 employés de la division AccèsD de Desjardins s'installeront dans leurs nouveaux locaux en 2018.

Marteaux-piqueurs les plus rapides sur le marché !

John Deere.

Le fabricant John Deere a lancé, il y a quelques mois, ses marteaux-piqueurs hydrauliques (HH20C, HH40C, HH60C et HH80C). Comme ceux-ci comportent 30 % moins de pièces que les modèles précédents, ils sont les plus rapides sur le marché et surtout leur entretien est simplifié. Ils ont été redessinés pour produire deux à trois fois plus de coups par minute et accroître ainsi leur efficacité. Un système exclusif de rétention permet la pose et la dépose rapide de l'outil, à l'aide d'un simple tournevis. Ces marteaux-piqueurs sont optimisés pour travailler avec les chargeuses compactes John Deere sur roues et sur chenilles de séries G et E et les excavatrices compactes de série G.

deere.ca

VOTRE INNOVATION EN ACTION !

Fingo Productions

ChronoPhoto est un système de caméra photographique autonome en énergie et accessible à distance. Les caméras ChronoPhoto offrent une qualité d'image supérieure et sont résistantes aux climats les plus rigoureux.

Documentez vos opérations grâce à cette technologie de film en accéléré permettant de capter des images sur une très longue durée. Suivez l'évolution de vos chantiers par internet et obtenez des vidéos illustrant la progression des travaux.

Faites la promotion des réalisations de votre entreprise en montrant votre expertise en chantier. Obtenez des images spectaculaires pour vos outils de communications imprimés et numériques.

Les caméras ChronoPhoto sont une innovation technologique développée par Fingo Productions.

Un fauteuil super confort AU TRAVAIL !

PCS

Invention des chercheurs du Center for the Built Environment de l'Université de la Californie, ce fauteuil SUPER CONFORT est commercialisé par la compagnie Personal Comfort Systems.

Les utilisateurs peuvent contrôler la température du fauteuil à partir d'une application mobile ou en se servant du panneau de contrôle pour chauffer ou refroidir.

Dans les tours de bureaux des grandes villes, les travailleurs se plaignent souvent d'un manque de confort thermique. Fonctionnant avec les connectivités Bluetooth et Wi-Fi, le fauteuil se vend selon les dimensions de 1 000 à 1 500 $ US.

Le fabricant offre ce nouveau produit uniquement aux grandes entreprises. En vente au Canada dans un avenir prochain.

POINT DE PRESSE

« En 2014, le secteur de la construction représentait ainsi, à lui seul, le quatrième secteur en importance au Québec, en contribuant pour 22,4 milliards au PIB tout en étant responsable de 267 500 emplois. »

Lettre d'opinion du président-directeur général du Conseil du patronat du Québec, Yves-Thomas Dorval.
La Presse+, 28 mai 2016

PYRAMIDE DE BOIS DANS LES HIGHLANDS EN ÉCOSSE !

BTE Architecture

Réalisation de la firme BTE Architecture, cette plateforme d'observation fera la joie des touristes dans les Highlands en Écosse. Cette région est aussi le lieu de tournage de la télésérie *Outlander*. Du haut de cette structure en forme de pyramide, le point de vue sur le Loch (lac) Lomond sera exceptionnel. Les architectes ont choisi un bois résistant bien au froid et aux intempéries, le mélèze de Sibérie.

La nouvelle attraction a vu le jour dans le cadre de la *Scottish Scenic Routes Competition*, une initiative du gouvernement d'Écosse, sous la supervision des Parcs nationaux, dans le but d'inciter les jeunes architectes à faire valoir leurs talents pour la promotion des sites touristiques du pays.

NOUVEAUX SERVICES EN LIGNE

PAYER MON MAINTIEN DE LICENCE

METTRE MON DOSSIER DE LICENCE À JOUR

Gagnez du temps et évitez les pénalités !

rbq.gouv.qc.ca/services

Régie du bâtiment Québec

CHANTIERS

TESTEZ VOS CONNAISSANCES !

Quel est le chantier le plus important (investissements en millions de dollars) dans la région de Laval-Laurentides ?

RÉPONSE :
C - Espace Montmorency : 420 M$
Place Bell et Industria 440 : 200 M$

ÉVÉNEMENTS

1er septembre 2016
Tournoi de golf annuel – 11e édition
Bitume Québec
Sainte-Dorothée
www.bitumequebec.ca

13 septembre 2016
Événements Les Affaires
Infrastrusctures et grands projets
Montréal
www.lesaffaires.com/evenements

14 et 15 septembre 2016
SIFA
Salon interprofessionnel du froid et de ses applications
Cité des congrès, Nantes
www.expo-sifa.com

29 septembre 2016
Premier Symposium national sur l'acier de l'ICCA
Toronto
Symposiumicca.ca

Du 29 septembre au 1er octobre 2016
66e Congrès
Corporation des maîtres électriciens du Québec
www.cmeq.org

Du 30 septembre au 1er octobre 2016
Congrès annuel de l'ACQ
Hilton Lac-Leamy, Gatineau
www.acq.org/congres

6 octobre 2016
Soirée Elles reconnaissent, présentée par les Elles de la construction – Première édition
Cocktail dînatoire
Maison de la culture Maisonneuve
Montréal
www.ellesdelaconstruction.com

Du 18 au 21 octobre 2016
World Mining Congress
Rio de Janeiro
www.wmc2016.org.br

24th World Mining Congress
MINING IN A WORLD OF INNOVATION

Du 20 au 23 octobre 2016
Expo Habitation d'automne
Stade olympique, Montréal
www.expopromotion.ca

Rectificatif !
Dans le dossier des grands chantiers IC/I régionaux, il aurait fallu lire en page 7 de l'édition printemps 2016 : Gestion de la construction : Stornoway et non pas SNC-Lavalin.

CONSTRUIRE

Éditrice
Sonia Brossard

Rédacteur en chef
Claude Girard

Réviseure
Suzanne Le Comte

Ont collaboré à ce numéro
Brenda Allwyn, Gabriel Bégin, Manon Bertrand, Jean-Philippe Cliche, Maryanne Cliche, Karine Devoyault, François-Olivier Godin, Samuel Harvey, Geneviève Marois, Marc-Antoine Paquette et Robert Périnet.

Maison de production
Agence DoubleXpresso

Directrice artistique
Mance Raby

Coordonnatrice
Maryse Tapp

Design graphique
Karine Faucher

Pelliculage électronique, impression et préparation postale
tc • Imprimeries Transcontinental

CCAB BPA WORLDWIDE

Tirage
25 675 exemplaires, édition automne 2015
1 075 exemplaires aux associations régionales affiliées

Fréquence de parution
Quatre fois l'an

Changement d'adresse
Transmettre par courriel à magazineconstruire@prov.acq.org

Par la poste au
9200, boul. Métropolitain Est
Montréal (Québec) H1K 4L2
Par télécopieur au
514 354-8292
ou par téléphone au
514 354-8249 (2615)

Abonnement
40 $ pour un an
(taxes incluses)

Courrier poste-publication :
40063365
Publicité : REPCOMM inc.

Directeur des ventes :
Pierre Leduc
Téléphone : 450 963-4339
repcomm@videotron.ca
www.rep-comm.ca

Conseillère publicitaire
Lyne St-Amant
438 496-9068
lsa@lsamedia.ca

Les textes et illustrations de CONSTRUIRE ne peuvent être reproduits sans l'autorisation de l'éditrice. Toute reproduction doit mentionner le nom de la publication ainsi que le volume et le numéro.

Les opinions exprimées dans CONSTRUIRE ne reflètent pas nécessairement celles de l'ACQ.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISSN 0833-0239

Imprimé au Canada

Courrier poste distribution 40063365

L'Association de la construction du Québec publie CONSTRUIRE, le magazine référence de l'industrie de la construction, dans le but de livrer l'actualité et des dossiers techniques à la majorité des intervenants des secteurs institutionnel, commercial, industriel et résidentiel de la construction au Québec.

ASSOCIATION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC

NOS ANNONCEURS

ACCÈS LOCATION acceslocation.com Encart
ACÉRO/MÉTAL SARTIGAN metalsartigan.com 43
ACHATPLUS achatplus.com 13
ACQ PERFECTIONNEMENT acq.org/perfectionnement 35
COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC ccq.org 37
CONGRÈS ACQ 2016 ÉCORESPONSABLE 16
CONGRÈS ACQ 2016 acq.org/evenements/congres 17
CONSTRUIRE MAGAZINE rep-comm.ca 23
DEWALT DeWalt.ca 21
ÉCHAFAUDAGES SÉCUR-IT echafaudagesecurit.com Encart
ÉCOLE DE TECHNOLOGIE SUPÉRIEURE (ÉTS) etsmtl.ca 18
GÉNI-MÉTAL geni-metal.ca 41
INTACT ASSURANCE intact.ca 19
LA GARANTIE lagarantie.com 5
LP CANEXEL canexel.ca 2
PAILLÉ GM gmpaille.com 9
PLANS DE GARANTIE ACQ - QUALITÉ RÉNOVATION acqplansdegarantie.com 55
PLANS DE GARANTIE ACQ - REMAX acqplansdegarantie.com 59
PROGRAMME INTÉGRITÉ ACQ acq.org/integrite 8
RENDEZ-VOUS ACQ – LÉVIS 2016 Encart
RECQ recq.ca 41
RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC rbq.gouv.qc.ca/services 45
ROLAND BOULANGER & CIE LTÉE boulanger.qc.ca 27
SCHLUTER SYSTEMS schluter.ca 25
SERVICES BONAMI servicesbonami.com 41
SICO Sico.ca 60
STIHL stihl.ca 30-31
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE (UQAT) uquat.ca/prevention 15
WSP wspgroup.ca 11

TENDANCES CUISINES 2016-2017

ARMOIRES, COMPTOIRS, ÎLOTS… UNE PIÈCE MAÎTRESSE : LA CUISINE !

Du fabricant allemand ALNO, voici la cuisine AlnoStar. Les surfaces sont revêtues de plusieurs couches de laque. Aucune poignée sur les portes et les tiroirs. Un design épuré !

Andrea Mariani

Le grand salon international de la cuisine Eurocucina a eu lieu à Milan en avril dernier. Des représentants de l'Association des fabricants et des détaillants de l'industrie de la cuisine du Québec ont fait le voyage en Italie et nous parlent des tendances dans ce marché. Nous avons aussi rencontré des fabricants. Quels sont les matériaux et les styles qui ont la faveur des futurs propriétaires de maisons neuves et de copropriétés ? Que recherchent les donneurs d'ouvrage pour cette pièce maîtresse ? Suivons les guides.

CLAUDE GIRARD

Eurocucina

Les îlots.

Les niches.

Les buffets.

On cherche tous à rendre cette pièce toujours plus fonctionnelle. Pour la plupart d'entre nous, la cuisine est un espace convivial pour la préparation des repas en famille ou avec les amis. Cette pièce reflète donc toute la gamme possible des goûts et des modes de vie. Les styles, les finis, les couleurs et les matériaux sont illimités. Entre lignes épurées et décor flamboyant, il y a place à de nombreuses combinaisons et variations…

M. Simon Bouchard, président de l'Association des fabricants et détaillants de l'industrie de la cuisine du Québec (AFDICQ), a accompagné une quarantaine de personnes à Milan, en avril dernier, et voici ses observations : « L'intérieur du mobilier (armoires et comptoirs) est de couleur foncée. On ne voit plus de blanc. Les îlots sont de grande dimension et une table y est annexée. Les fabricants cachent les électros et font disparaître les poignées sur les portes d'armoires et les tiroirs des comptoirs. J'ai aussi remarqué les portes vitrées fumées pour les buffets et dans tous les aménagements de nombreuses niches ouvertes pour la vaisselle ou les accessoires. Pour ce qui est des couleurs, le bronze et le brun ainsi que les finis mats sont à l'honneur. »

FABRICANTS INTERNATIONAUX

Au moment où nous entreprenions la recherche pour réaliser cet article, nous apprenions la tenue d'un grand salon international à Milan, Eurocucina. Nous avons donc sélectionné quelques-unes des cuisines et innovations présentées lors de cet événement. J'entends déjà l'interjection exprimant la surprise : « Waouh ! ».

ARAN CUCINE

ARAN CUCINE

Le fabricant italien Aran mise sur l'ergonomie sans compromis avec Lab 13. Grâce à la nouvelle modularité des meubles, la capacité de rangement est augmentée de 20 %. La hauteur des plans de travail est adaptable à l'utilisateur, plusieurs dimensions de socles sont disponibles et il ne faut pas oublier les « Smart Space Solutions » pour faciliter le rangement. En tout, 15 matériaux différents et plus de 150 finitions !

www.aranworld.it

OFFICINE GULLO

Pour cet autre fabricant italien Officine Gullo, chaque cuisine est unique. Dès la première rencontre avec le client, toutes les solutions sont envisagées pour réaliser un projet personnalisé. Ici, nous avons quatre éléments indépendants : le comptoir et les éviers, une vaste section cuisson, la zone regroupant les électroménagers (réfrigérateurs et four) et un îlot avec planche à découper en noyer. Heureux mélange de métal, d'acier inoxydable, de laiton et de bois !

Officine Gullo

Pour ce modèle de cuisine angulaire, les utilisateurs disposent de tout l'espace voulu pour préparer les repas. Des armoires vitrées en acier, des surfaces de comptoirs en marbre, des bordures en laiton, une zone de cuisson fonctionnelle et un maxi réfrigérateur dont l'intérieur est en acier inoxydable antibactérien et les étagères sont en cristal.

www.officinegullousa.com/full-kitchens

ALNO

Collection ALNOATTRACT où l'asymétrie crée l'harmonie. On ne craint pas de mélanger les styles en jouant avec les matériaux, les textures et les dimensions. Les sources d'éclairage ont un effet magique sur le verre et l'acier.

Alno

Matériau de qualité, la céramique fait de chaque cuisine ALNO CERA, une création unique.

www.alno.be

NOBILIA

Cuisine en stratifié laqué, rouge brillant du fabricant Nobilia. Flexibilité et ergonomie caractérisent les cuisines Nobilia. Les surfaces de travail sont en granite noir et les poignées en inox.

Nobilia

Nobilia offre des solutions ingénieuses de rangement dont le système à tiroir innovateur Profi+. Coulissage silencieux et stabilité. Les tiroirs peuvent supporter jusqu'à 70 kg.

www.nobilia.de

FABRICANTS QUÉBÉCOIS

MIRALIS

Des représentants du fabricant d'armoires Miralis de Saint-Anaclet ont assisté au salon international Eurocucina et ils ont pu observer une tendance : les armoires et les tiroirs sans poignées. « On parle du style contemporain minimaliste avec des lignes droites et pures, très avant-gardiste, mais surtout qui procure une cuisine fonctionnelle », a dit Valérie Brière, directrice adjointe au marketing. Et puisqu'il est question des tendances, elle enchaîne : « On voit de plus en plus des espaces ouverts, les gens veulent montrer cette pièce conviviale, un lieu de vie pour tous les membres de la famille au moment de préparer les repas ou de prendre l'apéro avec les invités. On voit aussi des niches, des tablettes ouvertes pour montrer les accessoires ou des objets de décor. »

Autre élément qui a été très populaire à Milan : les armoires et les comptoirs au fini mat : « Les armoires sans reflet se marient à tous les designs en ajoutant une touche d'originalité et de raffinement. Nous offrons quatre couleurs *mat Absolu*, un matériau à la fine pointe de la technologie, qui résiste aux taches, donc facile d'entretien. Ce produit est l'un de nos meilleurs vendeurs. »

Miralis

Mais comme il en faut pour tous les goûts dans une cuisine, Miralis propose à sa clientèle une exclusivité, le *Rough chic* (A-Design Award 2016). « L'attrait du bois et du design scandinave procure chaleur et raffinement. On parle ici de style transitionnel classique », précise la porte-parole de Miralis.

UNE TENDANCE : LES ARMOIRES ET LES TIROIRS SANS POIGNÉES.

EUROCUCINA, MILAN, AVRIL 2016

WWW **Lisez l'article en ligne**
acqconstruire.com

ARMOIRES CUISINES ACTION

Designer-cuisiniste d'Armoires Cuisines Action à Saint-Jean-sur-Richelieu, Valérie Dubé est convaincue qu'elle pourrait décider de choisir des cuisines toutes blanches et que sa salle d'exposition serait très attirante pour la clientèle. « La mélamine a toujours la faveur des constructeurs dans les immeubles de condos, mais je remarque que des propriétaires investissent davantage pour les comptoirs et les îlots de quartz pour créer un contraste avec la blancheur des armoires », a dit la porte-parole du fabricant. Selon elle, il y a aussi une demande pour des panneaux de polyester et de MDF *(Medium Density Fibreboard)* avec teinture opaque tandis que pour les projets haut de gamme, le bois aura bien sûr la faveur des futurs occupants.

« Pour ce qui est des accessoires, on nous demande souvent des poubelles coulissantes sous le comptoir dans la plupart de nos projets. Il y a aussi les armoires à épices et les tablettes coulissantes, les tiroirs à ustensiles et les systèmes de rangement pour armoires de coin qui nécessitent une attention spéciale. » Quant au style, elle admet que les aménagements modernes industriels ont encore la cote. Mme Dubé ajoute : « Avant même de parler de couleurs et de styles, je pense à l'ergonomie, aux rangements et à l'aspect pratique du projet. Vous savez, les gens passent beaucoup de temps dans cette pièce et ils veulent pouvoir disposer de l'espace pour préparer les repas en famille ou avec les amis. »

Une touche industrielle dans cette cuisine de style moderne. Les armoires sont en placage de noyer et comme matériau pour la surface des comptoirs, on a choisi le quartz. On aurait pu tout aussi bien réaliser ce projet avec des armoires de mélamine, en fonction du budget des propriétaires.

Armoires Cuisines Action

Cuisine de style champêtre où domine le thermoplastique, un matériau facile d'entretien et qui résiste bien aux chocs.

SUMMUM GRANIT

Pour la coprésidente, Développement des affaires de Summum Granit, Mme Virginie Bernier, les comptoirs de pierre figurent toujours parmi les produits à la mode : « Dans les immeubles de condos et les logements locatifs, on remarque que les comptoirs de quartz sont très populaires. Les constructeurs recherchent une ambiance moderne, un style industriel et nous sommes en mesure de répondre à leurs exigences. » Et pour répondre aux besoins du marché, Summum Granit propose un nouveau produit, *Laminam*, qui tient compte des tendances observées à Eurocucina pour du mobilier épuré. « Il s'agit de porcelaine, fabriquée en Italie, un matériau très résistant aux écarts de température, aux égratignures et aux taches », s'empresse de souligner Mme Bernier.

Cuisine avec comptoir en surface solide *(Corian^MD)* de couleur blanc glacier et une retombée le long de l'îlot en granit *(Cosmic Black)*.

Comptoir dont la surface est en quartz de couleur bleue et l'îlot (surface solide *Corian^MD*), couleur blanc glacier.

Nouveauté du fabricant Summum Granit : la porcelaine *Laminam*.

Summum Granit

RANGEMENTS

Parmi les nouveautés de Richelieu, nous devons parler des tables escamotables et des tablettes ajustables dans les armoires. Véronique St-Cyr, Formation corporative et communication de cette entreprise, s'exprime ainsi : « Nous proposons des solutions pour les petits et les grands espaces. Ce sont des produits multifonctionnels qui maximisent l'espace existant et augmentent la fonctionnalité d'une cuisine. »

Solution idéale pour espaces restreints, les tables escamotables sont composées d'un mécanisme coulissant et télescopique en aluminium qui s'installe à la place d'un tiroir ou d'un meuble.

Systèmes coulissants et rétractables en acier robuste. Les tablettes sont munies d'une surface protectrice antidérapante.

Richelieu

Toujours très populaires, les armoires de coin permettent de créer du mouvement avec leur système pivotant.

Maibec

DES REVÊTEMENTS IMPERMÉABLES ET DURABLES

CLAUDE GIRARD

Si l'esthétisme doit primer lorsqu'il est question de choisir le meilleur revêtement extérieur pour une maison unifamiliale ou un immeuble de copropriétés, les notions de matériaux imperméables et surtout durables sont définitivement encore plus importantes pour les promoteurs ou les futurs propriétaires de maisons neuves. Que proposent les fabricants ? Et quelles sont les préférences des constructeurs d'habitations ?

Deux grandes tendances se dégagent dans le marché des revêtements extérieurs dans le secteur résidentiel. « On voit de plus en plus de propriétés construites avec divers matériaux comme le bois, la maçonnerie et les panneaux métalliques. Nos revêtements avec différents finis et profilés conviennent parfaitement à ce style. Et nous observons aussi dans les nouvelles constructions un intérêt pour les styles plus contemporains », précise la chargée de projets marketing de Maibec, Hélène Forgues.

La porte-parole de ce fabricant de Lévis souligne que Maibec a lancé sur le marché, il y a quelques années, son propre système de fixation em+MD : « Il s'agit d'un système de rainures et de languettes permettant un emboîtement parfait des planches, éliminant pratiquement tous les clous apparents. » Mentionnons que huit teintes naturelles résultant d'un procédé unique sont aussi offertes dans la gamme des lambris Maibec. Durabilité et facilité d'entretien les caractérisent.

Pour les propriétaires de maisons neuves ou les constructeurs d'immeubles de copropriétés, la pire crainte est une enveloppe de bâtiment qui résiste mal aux intempéries. « Il n'y a aucune raison de se retrouver avec des infiltrations d'eau si les normes d'installation sont respectées. Une installation selon les normes en vigueur permettra une évacuation adéquate de l'eau malgré de fortes pluies et empêchera un vieillissement prématuré du parement », ajoute Mme Forgues.

maibec.com

Maibec

Installation du système de fixation em+MD.

Maibec

Elle insiste également sur le contrôle rigoureux de fabrication : « Pour produire un lambris de bois véritable et de qualité, nos spécialistes utilisent le meilleur de la ressource, font un séchage optimal de la matière, une coupe précise et un parfait amalgame du bois et de la couleur. »

Pour le fabricant et distributeur Mitten, l'année 2016 est marquée par l'ajout de deux nouveaux profilés à la ligne de produits *Highland* et quatre nouvelles couleurs (*Timberbark, Or Danois, Bleu Saphir* et *Rouge Phare*). Le directeur des ventes et opérations de Mitten au Canada, Richard Brunet, demeure convaincu que le vinyle représente l'un des meilleurs choix de revêtement extérieur dans le secteur résidentiel. « Nos revêtements sont fabriqués dans trois séries de grains de bois. Pour les propriétaires qui recherchent l'apparence du bois, mais sans l'entretien, le revêtement Mitten est la solution idéale », souligne-t-il.

Ce fabricant canadien offre un vaste choix de couleurs pour le revêtement de vinyle : « Nous avons 37 couleurs. La série *Highland* est notre ligne la plus complète avec six profilés et nous distribuons aussi les produits *Longboard* qui se démarquent avec un système d'écran d'intimité », ajoute M. Brunet.

Pour les immeubles de copropriétés, le revêtement *Insulplank* constitue un excellent choix puisqu'il imite le fibrociment par son grain de bois et sa largeur. « Cette année, nous avons ajouté la couleur *Timberbark*, une imitation parfaite de fibrociment, mais sans les inconvénients. Cette couleur est très populaire auprès de nos clients. »

mittenbp.com

Mitten

Mitten

Deux projets réalisés à Sherbrooke.

Mitten

Revêtement du fabricant Mitten pour cette propriété à Granby.

Goodfellow

Pour ce qui est du fabricant Goodfellow, le faux fini représente une alternative au fini semi-transparent qui est affecté rapidement par les rayons UV. « Les tons de gris sont encore très recherchés tandis que les revêtements de bois sans clou apparent, des combinaisons de textures ont toujours la faveur des acheteurs de maisons », dit M. Daniel Roch, directeur du marketing et groupements d'achat de Goodfellow. Celui-ci remarque également que les attentes des consommateurs sont de plus en plus élevées au niveau de la qualité. Selon lui, cela est un défi constant pour former les installateurs afin de respecter les guides d'installations des fabricants qui sont directement reliés à la garantie. Il ajoute : « Les couleurs personnalisées sont particulièrement recherchées par les architectes et les designers. »

Goodfellow

La nouvelle ligne Nobelia.

Goodfellow

WWW **Lisez l'article en ligne**
acqconstruire.com

Goodfellow

Le revêtement de bois d'ingénierie *Goodstyle* de Goodfellow offre maintenant 4 faux finis. La gamme de produits offerte reste exceptionnelle avec des déclins de 6 po à 12 po de large et des moulures en longueur de 16 pi ainsi que des panneaux, des fascias, des soffites ventilés ou non et des bardeaux. Facile à manipuler pour une installation rapide sans devoir utiliser d'outils spéciaux pour un rapport qualité/prix inégalé.

Au chapitre des nouveautés, Goodfellow a revampé sa ligne de revêtements de bois extérieur avec la nouvelle ligne *Nobelia*, avec ou sans clou apparent dans une gamme de couleurs en stock pour une livraison rapide ainsi qu'un choix illimité de couleurs pour les commandes spéciales. « Le revêtement de bois demeure un classique que tous veulent imiter et qui s'adapte très bien à tous les styles de propriétés en plus d'offrir la meilleure option comme produit écologique. La venue des parements sans clou apparent qui représente maintenant plus de 50 % du marché ne fait que rehausser son apparence. Pourquoi se contenter d'une imitation ? », souligne M. Roch.

Goodfellow

Revêtement de bois d'ingénierie *Goodstyle*.

Pour le porte-parole de Goodfellow, les promoteurs et les constructeurs recherchent toujours des produits avec un rapport qualité/prix exceptionnel qui inclut les coûts d'installation. « Les gens sont prêts à payer plus cher s'ils voient une valeur ajoutée à un produit, par exemple l'insonorisation que procure un revêtement d'ingénierie par rapport à un revêtement de vinyle. L'apparence du produit de bois reste inimitable. »

goodfellow.com

FIBROCIMENT ALLURA

Allura

La marque Allura a fait son entrée en 2014 avec une gamme complète de produits de revêtements de fibrociment. Elle est supportée par plus de 75 ans d'expertise dans le domaine par l'entremise de sa compagnie mère, Plycem, et est depuis offerte par deux distributeurs *Goodfellow* et *Taiga, Produits du bâtiment* sur tout le territoire québécois. « Allura se démarque en offrant aux constructeurs une gamme de produits de qualité supérieure et aux textures qui s'apparentent grandement à celles du bois naturel, mais ce, sans l'inquiétude d'une possible usure prématurée typique aux revêtements de bois », précise M. Jocelyn Gilbert, directeur de territoire pour la compagnie Allura.

« En plus d'une vaste variété de couleurs opaques correspondant aux goûts d'aujourd'hui, Allura est également le seul fabricant à offrir un choix de couleurs semi-transparentes qui ajoute à vos projets l'élégance du bois naturel. Lors de nos passages aux différents salons du Québec, les visiteurs sont toujours impressionnés par cette texture traditionnelle et cette réelle ressemblance avec le bois naturel. »

Allura

FIBROCIMENT ALLURA

Caractéristiques

- Garantie prolongée de 50 ans partout au Canada
- Grande résistance au feu (matériau reconnu comme étant incombustible)
- Patrons uniques
- Habillages réversibles
- Parements à clins
- Panneaux verticaux
- Revêtement soffite

SAVIEZ-VOUS QUE...

Le revêtement de vinyle était le bardage principal sur près d'un tiers des maisons construites en 2014 ?

Source : Characteristics of New Housing Report, U.S. Census Bureau.

Entrepreneurs PLANS DE GARANTIE ACQ

Deux entrepreneurs accrédités par Plans de garantie ACQ nous parlent de ce marché.

Selon la catégorie de maisons qu'il doit construire, Martin Beaupré, président de Placements Serbeau utilise tous les types de revêtement disponibles, soit le vinyle, l'acrylique, l'acier, la brique et la pierre. « J'aime bien les produits des fabricants CanExel et Maibec », dit-il.

Cet entrepreneur de Saint-Eustache construit des maisons sur mesure. « Nous offrons un service complet à tous nos clients, de la conception jusqu'à la réalisation. Les clients viennent me rencontrer directement pour me parler de leur projet. Ils me font part de leurs besoins et du style de maisons dans lequel ils veulent habiter. À la suite de cette rencontre préliminaire, nous leur suggérons différentes esquisses de maisons, qui serviront de point de départ à l'élaboration du plan final. Cette étroite collaboration se poursuivra tout au long du projet », relate M. Beaupré.

Placements Serbeau

Celui-ci rappelle que les acheteurs peuvent aussi puiser parmi une vaste gamme de plans en stock, prêts à construire. « Nous avons de modèles *Signature* de 500 000 $ et moins et des modèles *Prestige* de 500 000 $ et plus. »

Pour chacun des projets qu'il réalise, M. Beaupré place toujours l'efficacité énergétique comme une priorité : « Étant membres du programme Novoclimat depuis plusieurs années, nous sommes à l'affût de tous les nouveaux produits et techniques pouvant nous permettre d'améliorer davantage notre produit final. » Le choix d'un bon revêtement extérieur devient donc un critère déterminant pour satisfaire aux exigences de Novoclimat et bâtir des maisons performantes sur le plan des économies d'énergie et du confort des occupants.

Habitation Tendance

Les constructeurs ont utilisé de la brique, des blocs de béton et de l'acier (imitation bois) pour ce projet.

De son côté, le Groupe Habitation Tendance construit des copropriétés en duplex et en triplex jumelés et des maisons à deux étages (cottage). Mme Isabelle Aubry explique le choix des revêtements extérieurs des immeubles : « Pour les condos, selon la réglementation de la ville, ceux-ci doivent être en grande partie en maçonnerie. Nous utilisons aussi des blocs de béton ainsi que de la brique. Je vous dirais que l'acier imitation bois est très tendance et très populaire parce que c'est un matériau très résistant. »

Elle précise que les matériaux sont choisis en fonction des exigences des villes, de leur durabilité, de leur résistance, du peu d'entretien de certains revêtements et bien sûr, il faut tenir compte du prix. « Pour nos projets, c'est nous qui sélectionnons les matériaux, mais ceux-ci doivent préalablement être approuvés par le promoteur ainsi que par la ville. »

Selon elle, la caractéristique de matériaux exigeant peu d'entretien est bien perçue par les futurs propriétaires parce que dans les immeubles de copropriétés, ce sont eux qui devront assumer les frais. « En choisissant des matériaux durables et de qualité, tout le monde est gagnant. Les gens vivront dans de beaux quartiers et c'est ce qui importe pour un constructeur comme nous. »

Habitation Tendance

Les mêmes matériaux pour ce duplex jumelé.

PLANS DE GARANTIE ACQ

QUALITÉ RÉNOVATION

UNE GARANTIE COMPLÈTE*

TANT POUR LES PETITS QUE POUR LES GROS PROJETS DE RÉNOVATION

Bien plus que de garantir la qualité des rénovations de vos clients, la garantie **Qualité Rénovation** de Plans de garantie ACQ permet de leur donner l'assurance qu'ils font affaire avec un entrepreneur fiable, responsable et consciencieux.

PRIME ADAPTÉE AU PROJET :

- Agrandissement de maison
- Ajout d'un étage
- Ajout d'un garage adjacent à l'immeuble
- Création d'un sous-sol
- Rénovation d'une cuisine ou d'une salle de bain

SÉCURISER VOS CLIENTS EN AJOUTANT :

- Protection complète des acomptes jusqu'à 30 000 $
- Exécution des travaux non complétés ou à corriger
- Protection contre les vices cachés (2 ans)
- Protection contre les vices de construction (5 ans)

DEVENEZ ACCRÉDITÉ

50 % DE RÉDUCTIONS
JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2016

ÊTRE ACCRÉDITÉ VEUT DIRE PLUS D'OPPORTUNITÉS D'AFFAIRES POUR VOUS

Aussi, profitez des services de référencement de nos deux nouveaux partenaires et soyez parmi les entrepreneurs privilégiés à pouvoir soumissionner sur les projets présentés par les particuliers.

SMART RENO
smartreno.com

RēnoTrust
reno-trust.com

*Consultez le site acqplansdegarantie.com pour connaître tous les détails de la garantie Qualité Rénovation pour les travaux de rénovation résidentielle.

1 800 956-7526
acqplansdegarantie.com

LE COFFRE À OUTILS

CAPSULE JURIDIQUE

Refus ou retrait d'adhésion auprès de la Garantie de construction résidentielle : LE RECOURS

François-Olivier Godin, avocat
Bélanger Paradis avocats • belanger-paradis.com

Vous recevez une correspondance de la part de la Garantie de construction résidentielle (GCR) vous informant que l'adhésion de votre entreprise est refusée ou retirée. Évidemment suivra sous peu une correspondance de la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) vous informant du retrait de vos sous-catégories de licence 1.1.1 ou 1.1.2. Mauvaise nouvelle pour vos chantiers en activité ou sur le point de démarrer. Avez-vous des recours ?

SAVIEZ-VOUS QUE...

La garantie d'un plan s'applique à une partie privative qui n'a pas de bénéficiaire à la fin des travaux des parties communes pour autant que la réception de la partie privative ait lieu dans les 24 mois qui suivent cette fin des travaux.

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

Tout d'abord, rappelons que l'adhésion auprès de la GCR est un processus réglementé, si bien que le Législateur édicte les 12 exigences auxquelles une personne doit se plier à l'article 78 du *Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs* pour demander son adhésion. L'entrepreneur devra aussi respecter certaines conditions générales d'admission, à savoir un cautionnement et le respect de critères financiers, lesquels diffèrent selon qu'il s'agisse d'une entreprise de type A ou B[1]. À cela peuvent s'ajouter des exigences particulières pour une entreprise qui entend travailler dans le domaine des bâtiments multifamiliaux détenus en copropriété divise de plus de 5 parties privatives ou d'autres conditions (techniques ou monétaires) selon la solvabilité de l'entreprise ou encore sa capacité à respecter les conditions mentionnées au Règlement[2].

Une fois l'ensemble des conditions et exigences satisfaites, l'adhésion prendra effet à compter du moment où la RBQ délivrera à l'entrepreneur la licence appropriée et elle sera valide pour une durée d'un an (à moins d'avis contraire). Par la suite, il appartiendra à l'entrepreneur de faire parvenir annuellement à la GCR une demande de renouvellement au moins 30 jours avant la date d'expiration de son adhésion.

Qui plus est, l'adhésion acquise peut être retirée si différentes situations sont constatées (non-respect des conditions établies, fausse déclaration, non-paiement des cotisations, non-respect des critères de qualité, etc.) si bien que l'entrepreneur peut se voir refuser ou retirer son adhésion sur la base d'une pléiade de critères.

C'est pourquoi en cas de refus ou de retrait d'adhésion, la GCR a l'obligation de transmettre à l'entrepreneur une décision non seulement écrite et motivée, mais qui devra aussi être datée et contenir les recours et délais de recours prévus par le Règlement pour contester.

En effet, dans l'éventualité où l'entrepreneur est en désaccord avec la décision de GCR de refuser ou de retirer l'adhésion, il peut demander à ce que le sort de son adhésion soit tranché par un arbitre conformément à l'article 67 du Règlement :

> 67. L'administrateur doit se soumettre au mécanisme d'arbitrage déterminé par le présent règlement lorsque l'entrepreneur se pourvoit contre une décision de l'administrateur refusant ou annulant son adhésion au plan approuvé [...]

Le cas échéant, la demande d'arbitrage[3] doit être adressée à un organisme d'arbitrage autorisé par la RBQ dans les 30 jours de la réception par poste recommandée de la décision de l'administrateur. Puisque les frais de l'arbitrage seront assumés à parts égales par l'administrateur et l'entrepreneur, celui-ci devra généralement fournir une provision pour frais.

Finalement, bien que l'audition de la demande d'arbitrage de l'entrepreneur sur son adhésion devra débuter dans les 15 jours de sa réception, il faut savoir que la demande d'arbitrage ne suspend pas l'exécution de la décision de l'administrateur sauf si l'arbitre en décide autrement si bien que la licence de la RBQ pourrait être retirée pendant le processus d'arbitrage même si le retrait d'adhésion est contesté.

En somme, bien que l'arbitrage soit possible quant à l'adhésion, il n'en demeure pas moins que pour conserver actives ses sous-catégories de licence 1.1.1. ou 1.1.2, l'entrepreneur a tout intérêt à respecter les différents critères prévus au Règlement et à être vigilant en ce qui concerne ses renouvellements d'adhésion, la solvabilité de son entreprise et la qualité de ses constructions.

[1] A : Entreprise travaillant, partiellement ou exclusivement, dans le domaine de la construction de bâtiments résidentiels depuis moins de 4 ans, B : Entreprise travaillant, partiellement ou exclusivement, dans le domaine de la construction de bâtiments résidentiels depuis au moins 4 ans (articles 84 et 85 du *Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs*.)

[2] Pour en savoir plus sur l'adhésion, consultez les articles 78 à 97 du Règlement.

[3] Pour en savoir plus sur l'arbitrage, consultez les articles 106 à 131 du Règlement.

LE COFFRE À OUTILS

TECHNIQUES DE LA CONSTRUCTION ET DU BÂTIMENT

NIVEAU MOYEN DU SOL

Robert Périnet
Architecte M.Sc.
Conseiller technique
Direction, Services corporatifs de l'ACQ

Dans la série de modifications apportées au Code de construction du Québec - Chapitre I - Bâtiment 2010, nous traiterons du niveau moyen du sol.

La nouvelle édition du Chapitre I - Bâtiment du Code de construction est entrée en vigueur le 15 juin 2015. Toutefois, une période transitoire de 18 mois est prévue. Les dispositions du Chapitre I du Code de construction 2005 peuvent être appliquées à la construction d'un bâtiment ou à sa transformation, à la condition que le début des travaux ait eu lieu avant le 15 décembre 2016.

Tous les bâtiments qui ne sont pas exemptés de l'application du Chapitre I - Bâtiment du Code de construction sont touchés par ce dernier.

Les dénivellations qui donnent accès aux portes d'entrée pour véhicules et pour piétons au niveau du sous-sol doivent-elles être considérées dans l'établissement du niveau moyen du sol ?

Une mauvaise évaluation du niveau moyen du sol risque, par exemple, de transformer un bâtiment de trois étages à ossature de bois en un bâtiment de quatre étages avec, pour conséquence, que celui-ci doive se conformer aux exigences supplémentaires du Code qui sont, entre autres, d'être giclés et de posséder un système d'alarme incendie.

La définition du niveau moyen du sol du Code de construction du Québec Chapitre I – Bâtiment 2005 permet de ne pas tenir compte des dénivellations donnant accès aux portes d'entrée pour véhicules et pour piétons. Qu'en est-il de la nouvelle définition ?

Voici les définitions du Code de construction du Québec - Chapitre I - Bâtiment 2010 ainsi que la précision apportée à l'annexe A de la Division A.

Hauteur de bâtiment *(building height)* : (en étages) nombre d'étages compris entre le plancher du premier étage et le toit.

Niveau moyen du sol *(grade)* : le plus bas des niveaux moyens définitifs du sol, mesurés le long de chaque mur extérieur d'un bâtiment à l'intérieur d'une distance de 3 m du mur, sans nécessairement tenir compte des dépressions qui n'ont pas d'incidence sur l'accès pour la lutte contre l'incendie.

Premier étage *(first storey)* : étage le plus élevé dont le plancher se trouve à au plus 2 m au-dessus du niveau moyen du sol.

A-1.4.1.2. 1) Niveau moyen du sol. Les dépressions qui doivent être prises en compte dans la détermination du niveau moyen du sol sont, entre autres les voies d'accès aménagées afin de se conformer aux dispositions des sous-sections 3.2.2. et 3.2.5.

Vous trouverez ci-dessous l'interprétation de la Régie du bâtiment du Québec de la nouvelle définition du niveau moyen du sol tirée du document intitulé *Principaux changements au Code de construction du Québec chapitre I, Bâtiment et Code national du bâtiment – Canada 2010 (modifié)* et disponible sur le site Web de la RBQ à l'adresse suivante : https://www.rbq.gouv.qc.ca/batiment/la-formation/code-national-du-batiment-2010-modifie-quebec.html

Niveau moyen du sol

Comme pour le Code précédent, le niveau moyen du sol doit être calculé sur une distance de 3 m le long de chaque façade du bâtiment; la plus basse des moyennes ainsi obtenues doit être retenue pour déterminer la hauteur du bâtiment. La définition du niveau moyen du sol a toutefois été modifiée en ce qui concerne le type de dépression devant être comptabilisé dans le calcul. Si cette dépression ne fait pas partie d'une voie d'accès pour les pompiers, il n'est pas requis de la comptabiliser dans le calcul du niveau moyen du sol.

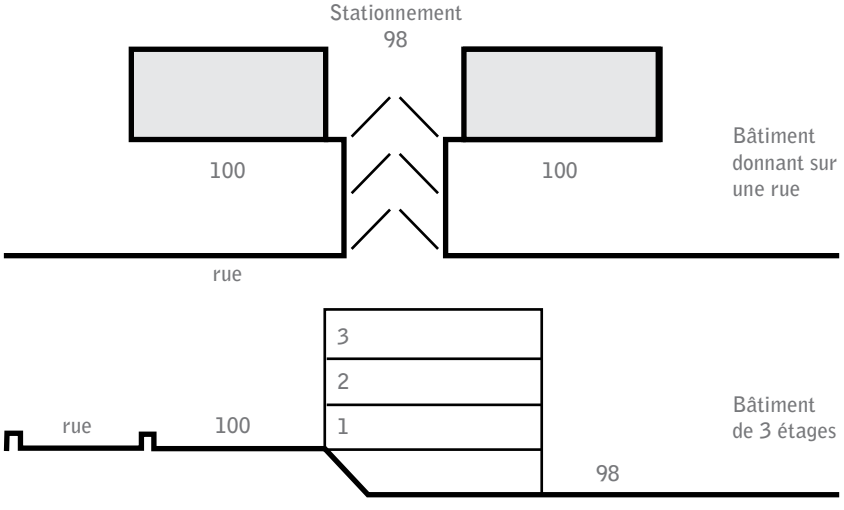

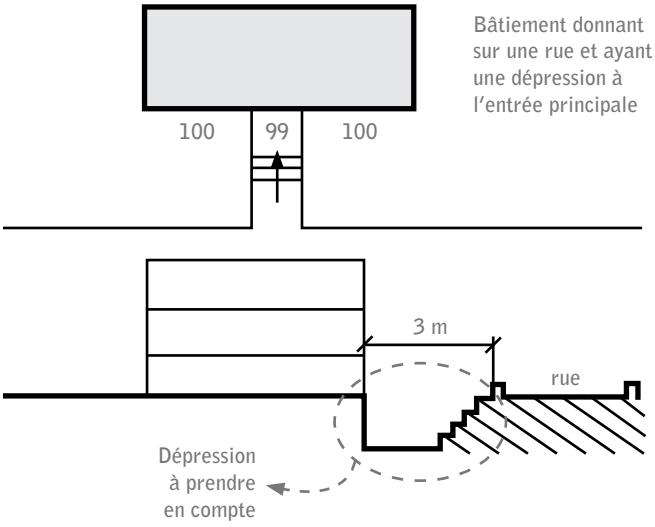

Selon le Code, tous les bâtiments doivent être desservis par au moins une rue, laquelle sert de voie d'accès aux pompiers. Dans le cas de bâtiments non protégés par gicleurs, les exigences de construction de la sous-section 3.2.2. sont déterminées en fonction du nombre de rues par lequel le bâtiment est desservi, et l'aire du bâtiment est majorée selon ce nombre. Ainsi, pour les bâtiments construits selon les exigences de la sous-section 3.2.2., toutes les dépressions doivent être comptabilisées, sauf celles qui n'ont pas d'incidence sur l'accès pour la lutte contre l'incendie.

À titre d'exemple, une dépression située à l'intérieur du 3 m et sur laquelle pourrait être installée l'échelle des services incendie doit être comptabilisée.

Les façades du bâtiment n'ayant pas à être desservies par une rue en vertu de la sous-section 3.2.2. et dont le niveau du sol est en dépression par rapport à la ou les rues exigées n'ont pas à être comptabilisées.

Références aux articles du Code de construction du Québec – Chapitre I – Bâtiment 2010

Division A, 1.4.1.2. Termes définis

Division A, A-1.4.1.2. 1) Niveau moyen du sol

3.2.2.10. Façades sur rue

3.2.5.4. Voies d'accès

3.2.5.5. Emplacement des voies d'accès

3.2.5.6. Conception des voies d'accès

A-3.2.5.4. 1) Accès du service d'incendie aux établissements de détention

A-3.2.5.6. 1) Voies d'accès pour service d'incendie

9.10.20.3. Accès pour le matériel de lutte contre l'incendie

A-9.10.20.3. 1) Modification à la voie d'accès pour le matériel de lutte contre l'incendie.

Réagissez à l'article
acqconstruire.com

NOUVEAUX PRODUITS

AUTHENTIQUES ! EXCLUSIFS !

Luminaires Authentik

La designer Maude Rondeau fabrique et conçoit un à un, à la main, un vaste choix de luminaires de style industriel et contemporain… En voici quelques-uns pour usages résidentiel. Des collections sont aussi disponibles pour la réalisation de projets commerciaux.

- **Nombre de coloris possibles infini !**
- **Combinaisons illimitées !**
- **Inspiration du courant *mid-century* !**

luminaireauthentik.com

Revêtement de sol et système de terrasses modulaires

Deck TO/GO

Le fabricant québécois Deck TO/GO propose ses tuiles en bois exotique. Elles peuvent s'installer à même le sol, ou directement sur le béton, la fibre de verre ou tout autre type de revêtement. Découvrez la série bois d'acacia *SNAP/GO* comme revêtement de sol et la série *Prestige* pour l'aménagement de terrasses extérieures. Ces tuiles sont idéales pour le plancher du pavillon de jardin ou pour créer un chemin dans la cour ou aménager une aire de détente au bord de l'eau.

decktogo.com

ENFIN UNE SOLUTION AUX VICES CACHÉS

GARANTIE HABITATION ACQ

Intégri-T
Garantie de qualité du bâtiment

La garantie de qualité du bâtiment Intégri-T est offerte en partenariat avec Garantie Habitation ACQ, une filiale de l'Association de la construction du Québec.

LA GARANTIE S'APPLIQUE EXCLUSIVEMENT sur les bâtiments à usage d'habitation de type :

- Unifamilial
- Plex de 2 à 5 unités
- Copropriété (partie privative seulement)
- Bâtiment qui ne fait pas l'objet de la garantie prévue au Règlement sur le plan de garantie des bâtiments résidentiels neufs.

Une visite de vérification sera effectuée par des technologues de la Garantie Habitation ACQ.

APPLICATION DE LA COUVERTURE :

- 1 an vices cachés
- 3 ans vices majeurs

Pour la liste complète des éléments couverts, des limitations et des exclusions, consultez le texte de garantie disponible sur **acqgarantiehabitation.com**

Veuillez noter que ce dernier a préséance sur tous les autres documents.

AVANTAGES POUR LES VENDEURS

FACILITEZ VOTRE TRANSACTION

Attirez plus d'acheteurs et faites ressortir votre propriété

Imaginez l'attraction auprès des acheteurs potentiels !

- Votre acheteur aura confiance en votre propriété
- Votre acheteur vous offrira le juste prix
- Votre acheteur bénéficiera d'une protection de 40 000 $

Mettez-vous à l'abri

- Vous abaissez vos responsabilités de 40 000 $ à 5 000 $
- Vous aurez une solution de rechange à l'exclusion de la garantie légale pour limiter vos obligations et ainsi vous éviter de réduire votre prix. C'est connu, les acheteurs offrent beaucoup moins lorsqu'un vendeur exclut la garantie légale.

AVANTAGES POUR LES ACHETEURS

TRANSIGEZ EN TOUTE CONFIANCE

La garantie Intégri-T agit comme un gage de qualité

C'est bien connu, la vaste majorité des vices cachés sont découverts durant la première année de l'achat. Aussi, s'il s'avérait que dans les 12 mois suivant votre acquisition, votre propriété présente un vice caché, vous aurez droit à sa réparation et ce, jusqu'à concurrence de 40 000 $. Cette période est de 3 ans en cas de vice majeur.

Vous n'avez pas à craindre la capacité financière du vendeur.

EXCLUSIVITÉ

RE/MAX

Remarque :
Nous recommandons aux acheteurs de faire inspecter la propriété par un inspecteur indépendant.

SI UN VICE EST DÉCOUVERT, LA RÉCLAMATION EST PRISE EN CHARGE RAPIDEMENT :

- La conciliation menée par un technologue permet aux parties d'éviter de recourir aux tribunaux et vous fera économiser honoraires, frais et expertises.
- Vous évitez de vous retrouver au cœur d'un litige sans solution gagnante.
- Les réparations seront coordonnées et effectuées par des spécialistes accrédités.

DU CHOIX. DU SERVICE. UN NOM.MC

Une NOUVELLE ligne SICO EXPERT™ sans COV*

- Haut pouvoir cachant
- Application facile
- Éclaboussures minimales
- Disponible en mat, velouté, mélamine, mat pour plafonds et apprêt-scelleur

Pour plus de détails, communiquez avec votre représentant *Sico*

SICO.CA

*Avant l'ajout de colorant.

Du choix. Du service. Un nom. est une marque de commerce et *Sico Expert* est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc. *Sico* est une marque déposée et *Avec vous mur à mur* est une marque de commerce du groupe PPG. © 2016 PPG Industries, Inc. Tous droits réservés.

SICO MD

AVEC VOUS MUR À MUR MC